

États financiers consolidés du

GROUPE CGI INC.

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2007 et 2006

Rapports de la direction et des vérificateurs

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers consolidés et de l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation. Elle répond de l'intégrité de l'information qu'ils contiennent. Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et les résultats d'exploitation présentés dans l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation sont en accord avec les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection du patrimoine de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Les systèmes de contrôle interne et les registres financiers sont soumis à l'examen des vérificateurs indépendants, Deloitte & Touche, s.r.l., nommés par les actionnaires pour vérifier les états financiers consolidés de la Société. Le rapport des vérificateurs indépendants est présenté ci-dessous. En outre, le Comité de gestion de la Société revoit l'information diffusée par l'entreprise et supervise la mise en œuvre des contrôles et des procédés auxquels la Société a recours en matière d'information.

Les membres du Comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent périodiquement les vérificateurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des mécanismes de contrôle interne régissant la reddition de comptes ainsi que de sujets touchant la vérification et l'information financière, et soumettent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs indépendants peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation et les a approuvés.

(signé)

Michael E. Roach

LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

(signé)

R. David Anderson

LE VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION
FINANCIÈRE

LE 12 NOVEMBRE 2007

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication externe, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations de la Société et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de la manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisées d'actifs de la Société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même si le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

L'évaluation de la direction comporte une exclusion. La participation dans une coentreprise a été exclue de l'évaluation car la direction n'est en mesure ni de dicter, ni de modifier ni, en pratique, d'évaluer les mécanismes de contrôle interne de cette entité à l'égard de l'information financière. La participation de la Société dans la coentreprise représente 1,3 % de l'actif total consolidé et 2,2 % des produits consolidés au 30 septembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date. Malgré cette exclusion, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été évalué, en ce qui a trait à l'inclusion de la quote-part de la Société dans cette coentreprise et de ses résultats pour l'exercice dans les états financiers consolidés.

À la fin de l'exercice 2007 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission*. Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2007, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2007 a été vérifiée par les comptables agréés inscrits indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 4.

(signé)

Michael E. Roach
LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

(signé)

R. David Anderson
LE VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION
FINANCIÈRE

LE 12 NOVEMBRE 2007

RAPPORT DES COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. et ses filiales (la « Société ») au 30 septembre 2007, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission*. Comme il est décrit dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu de son évaluation le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une coentreprise, car la Société n'est en mesure ni de dicter, ni de modifier ni, en pratique, d'évaluer les mécanismes de contrôle interne de cette entité à l'égard de l'information financière. La participation dans la coentreprise représente 1,3 % et 2,2 %, respectivement, des actifs totaux et des produits totaux figurant dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date. Par conséquent, le rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de cette coentreprise a été exclu de notre vérification. Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification publiées par le *Public Company Accounting Oversight Board* des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre vérification a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédés que nous avons jugés nécessaires selon les circonstances. Nous sommes d'avis que notre vérification constitue une base raisonnable sur laquelle nous pouvons fonder notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus dont la conception est réalisée ou supervisée par les principaux dirigeants et les principaux chefs financiers d'une société, ou par des personnes occupant des postes semblables, et dont la mise en œuvre est assurée par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de cette société de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication externe, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les politiques et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de la manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisées d'actifs de la Société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou que la direction passe outre aux contrôles, des inexactitudes importantes résultant d'une erreur ou d'une fraude pourraient survenir et ne pas être décelées en temps opportun. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2007, à tous les égards importants, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission*.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et aux normes du *Public Company Accounting Oversight Board* des États-Unis, les états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date. Notre rapport, daté du 12 novembre 2007, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

(signé)

Deloitte & Touche s.r.l.

COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

MONTRÉAL, QUÉBEC

LE 12 NOVEMBRE 2007

RAPPORT DES COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés du Groupe CGI inc. et de ses filiales (la « Société ») aux 30 septembre 2007 et 2006 ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 30 septembre 2007. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et aux normes du *Public Company Accounting Oversight Board* des États-Unis en ce qui a trait aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 septembre 2007 et 2006, et conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada en ce qui a trait aux états financiers consolidés des exercices terminés les 30 septembre 2005. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. À notre avis, notre vérification fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 30 septembre 2007, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du *Public Company Accounting Oversight Board* des États-Unis, l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2007, sur la base des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* et, dans notre rapport daté du 12 novembre 2007, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière.

(signé)

Deloitte & Touche s.r.l.

COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

MONTRÉAL, QUÉBEC

LE 12 NOVEMBRE 2007

COMMENTAIRES DES COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS AUX LECTEURS AMÉRICAINS AU SUJET DES DIFFÉRENCES ENTRE LES NORMES CANADIENNES ET AMÉRICAINES

Aux États-Unis, les normes de présentation des rapports obligent les vérificateurs à ajouter un paragraphe explicatif (immédiatement après le paragraphe d'énoncé d'opinion) lorsque les principes comptables sont modifiés et que les changements apportés ont un effet important sur la comparabilité des états financiers consolidés, comme c'est le cas pour les changements décrits dans la note 2 des présents états financiers. Notre rapport aux actionnaires daté du 12 novembre 2007 est formulé conformément aux normes canadiennes de présentation des rapports, qui n'exigent pas que le rapport des vérificateurs mentionne les changements apportés aux principes comptables pourvu que ces changements soient convenablement pris en compte et présentés de manière appropriée dans les états financiers.

(signé)

Deloitte & Touche s.r.l.

COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

MONTRÉAL, QUÉBEC

LE 12 NOVEMBRE 2007

États consolidés des résultats

<i>Exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)</i>	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
PRODUITS (note 12)	3 711 566	3 477 623	3 685 986
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 12 et note 17)	3 126 105	2 996 521	3 151 558
Amortissement (note 12)	177 648	170 766	199 283
Frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques (note 14)	23 010	67 266	–
Intérêts sur la dette à long terme	41 818	43 291	24 014
Autres revenus, net	(9 262)	(7 252)	(7 156)
Gain sur la vente d'actifs	(700)	(10 475)	–
Gain sur la vente d'un placement dans une société satellite et bénéfice tiré d'un placement dans une société satellite (note 18)	–	–	(4 537)
Vente de droit (note 15)	–	–	(11 000)
Participation sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices (note 18)	251	–	–
	3 358 870	3 260 117	3 352 162
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	352 696	217 506	333 824
Impôts sur les bénéfices (note 16)	116 294	70 973	114 126
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	236 402	146 533	219 698
Perte nette tirée des activités abandonnées (note 19)	–	–	(3 210)
BÉNÉFICE NET	236 402	146 533	216 488
BÉNÉFICE (PERTE) DE BASE PAR ACTION (note 11)			
Activités poursuivies	0,72	0,40	0,50
Activités abandonnées	–	–	(0,01)
	0,72	0,40	0,49
BÉNÉFICE (PERTE) DILUÉ(E) PAR ACTION (note 11)			
Activités poursuivies	0,71	0,40	0,50
Activités abandonnées	–	–	(0,01)
	0,71	0,40	0,49

Se reporter aux notes complémentaires.

États consolidés du résultat étendu

<i>Exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)</i>	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
BÉNÉFICE NET	236 402	146 533	216 488
Autres éléments du résultat étendu			
Variation nette des pertes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(118 785)	(47 857)	(111 792)
Variation nette des gains de change non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.	22 848	8 794	19 737
Autres éléments du résultat étendu avant impôts	(95 937)	(39 063)	(92 055)
Impôts sur les autres éléments du résultat étendu	(913)	623	(69)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	(96 850)	(38 440)	(92 124)
RÉSULTAT ÉTENDU	139 552	108 093	124 364

Se reporter aux notes complémentaires.

États consolidés des bénéfices non répartis

<i>Exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)</i>	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT	587 201	895 267	730 757
Bénéfice net	236 402	146 533	216 488
Coût de rachat des actions (note 9)	–	(6 760)	–
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions subalternes classe A rachetées (note 9)	(70 756)	(447 839)	(51 978)
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN	752 847	587 201	895 267
Se reporter aux notes complémentaires			

Bilans consolidés

<i>Aux 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)</i>	2007	2006
	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Espèces et quasi-espèces	88 879	115 729
Débiteurs (note 3)	478 980	479 767
Travaux en cours	191 055	197 381
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	67 720	89 639
Impôts sur les bénéfices	4 849	–
Impôts futurs (note 16)	30 522	33 728
	862 005	916 244
Immobilisations (note 4)	146 352	120 032
Coûts liés à des contrats (note 5)	192 722	214 688
Actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme (note 6)	455 711	523 332
Impôts futurs (note 16)	4 928	25 127
Écart d'acquisition (note 7)	1 658 712	1 737 886
Total de l'actif avant fonds détenus pour des clients	3 320 430	3 537 309
Fonds détenus pour des clients (note 2)	155 378	154 723
	3 475 808	3 692 032
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 14 et note 18)	329 381	352 530
Rémunération à payer (note 14 et note 18)	132 022	108 331
Produits reportés	152 668	111 759
Impôts sur les bénéfices	108 432	56 304
Impôts futurs (note 16)	24 404	30 384
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	9 815	8 242
	756 722	667 550
Impôts futurs (note 16)	202 718	213 512
Dette à long terme (note 8)	463 376	805 017
Passifs liés aux intégrations (note 14 et note 18) et autres passifs à long terme	79 346	103 210
Total du passif avant obligations liées aux fonds des clients	1 502 162	1 789 289
Obligations liées aux fonds des clients (note 2)	155 378	154 723
	1 657 540	1 944 012
Engagements, éventualités et garanties (note 25)		
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfices non répartis	752 847	587 201
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	(386 073)	(289 223)
	366 774	297 978
Capital-actions (note 9)	1 369 029	1 367 606
Surplus d'apport (note 10b))	82 465	82 436
	1 818 268	1 748 020
	3 475 808	3 692 032

Se reporter aux notes complémentaires.

Approuvé par le conseil

(signé)
Michael E. Roach
DIRECTEUR

(signé)
Serge Godin
DIRECTEUR

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés le 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	236 402	146 533	219 698
Ajustements pour :			
Amortissement (note 12)	200 954	198 895	231 597
Tranche hors caisse des frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques (note 14)	–	1 311	–
Crédits reportés	–	(781)	(3 038)
Impôts futurs (note 16)	10 054	(34 225)	35 650
Perte de change	3 457	1 914	1 993
Rémunération à base d'actions (note 10 a))	13 933	12 895	20 554
Vente de droit (note 15)	–	–	(11 000)
Gain sur la vente d'actifs	(700)	(10 475)	–
Gain sur la vente et bénéfice tiré d'un placement dans une société satellite (note 18)	–	–	(4 537)
Participation sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices (note 18)	251	–	–
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 21)	85 818	(10 471)	(10 208)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	550 169	305 596	480 709
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises (déduction faite des espèces) (note 18)	(17 298)	(25 620)	(66 229)
Produit tiré de la vente d'actifs et d'entreprises (déduction faite des espèces cédées) (note 18)	–	30 114	29 521
Produit tiré de la vente d'un placement dans une société satellite (note 18)	–	–	20 849
Produit tiré de la vente de droit (note 15)	–	–	11 000
Acquisitions d'immobilisations	(53 264)	(41 105)	(25 314)
Produit tiré de cessions d'immobilisations	1 371	562	6 663
Paiement des coûts liés à des contrats	(24 189)	(34 051)	(25 057)
Remboursement des coûts liés à des contrats à la suite de la résiliation d'un contrat	2 143	–	15 300
Acquisitions d'actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme	(66 311)	(67 969)	(90 674)
Produit tiré de cessions d'actifs incorporels à durée de vie limitée	–	–	5 251
Diminution des autres actifs à long terme	908	2 677	12 413
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement poursuivies	(156 640)	(135 392)	(106 277)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation de la facilité de crédit (note 8)	30 113	746 170	190 000
Remboursement de la facilité de crédit	(353 643)	(158 944)	(397 578)
Remboursement de la dette à long terme	(7 466)	(13 124)	(16 705)
Rachat d'actions subalternes classe A (déduction faite des coûts de rachat d'actions) (note 9)	(128 541)	(926 145)	(109 456)
Émission d'actions (déduction faite des coûts d'émission des actions) (note 9)	42 744	57 963	4 551
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement poursuivies	(416 793)	(294 080)	(329 188)
Incidence de la variation des taux de change sur les espèces et quasi-espèces des activités poursuivies	(3 586)	(854)	(6 167)
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces des activités poursuivies	(26 850)	(124 730)	39 077
Montant net des espèces et quasi-espèces provenant des activités abandonnées (note 19)	–	–	759
Espèces et quasi-espèces au début	115 729	240 459	200 623
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	88 879	115 729	240 459

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 21)
Se reporter aux notes complémentaires.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

1. Description des activités

Groupe CGI inc. (la « Société »), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (« services en TI »), à savoir des services d'impartition, des services d'intégration de systèmes, des services-conseils, des licences d'utilisation de logiciels et des services de maintenance, ainsi que des services en gestion des processus d'affaires (« GPA »), afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») au Canada, lesquels diffèrent à certains égards importants des PCGR aux États-Unis. Un rapprochement entre les PCGR au Canada et aux États-Unis est présenté à la note 27. Certains chiffres correspondants des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice 2007.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

La Société a adopté les nouveaux chapitres suivants du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (« ICCA »), qui s'appliquent aux périodes intermédiaires débutant le 1^{er} octobre 2006 ou après cette date. L'adoption de ces nouveaux chapitres n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

i) Le chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* – Ce chapitre établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les actifs financiers, sauf ceux classés comme détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, et tous les instruments financiers dérivés doivent être mesurés à leur juste valeur. Tous les passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction doivent être mesurés à leur juste valeur. Sinon, ils sont mesurés au coût après amortissement.

La Société a effectué les classements suivants :

- Les espèces, les quasi-espèces, et les actifs et les passifs liés au régime de rémunération différée ont été classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont mesurés à leur juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans le bénéfice net.
- Les débiteurs, les travaux en cours et les fonds détenus pour des clients ont été classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement.
- Les créateurs et charges à payer, la rémunération à payer, les passifs liés aux intégrations, la dette à long-terme, les obligations liées à la mise hors-service d'immobilisations, la facilité à terme renouvelable et les obligations liées aux fonds des clients sont classés comme autres passifs et comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transactions sont composés principalement de frais légaux, frais comptables et autres coûts directement attribuables à l'émission des actifs et passifs financiers correspondants. Les coûts de transactions sont capitalisés au coût des actifs et passifs financiers classés comme autres que détenus à des fins de transaction. Suite à l'adoption de la politique, les coûts antérieurement présentés comme frais de financement différés ont été reclassés en diminution de la dette à long terme et furent ajustés par un crédit, déduction faite des impôts. L'ajustement a été porté aux bénéfices non répartis pour refléter l'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif au lieu de la méthode de l'amortissement linéaire appliquée antérieurement. L'ajustement n'a pas eu d'incidence importante.

ii) Le chapitre 3861, *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation* – Ce chapitre établit les normes pour la présentation des instruments financiers et les dérivés non financiers et identifie l'information relative qui devrait être présentée.

iii) Le chapitre 1530, *Résultat étendu*, et le chapitre 3251, *Capitaux propres* – Le résultat étendu représente la variation, au cours d'une période, de l'actif net d'une entreprise découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les actionnaires de l'entreprise. Il comprend des éléments qui seraient normalement exclus du bénéfice net, notamment les variations de l'écart de conversion liées à des établissements étrangers autonomes et les gains ou pertes non réalisés sur des instruments financiers disponibles pour la vente. Le chapitre 1530 établit de quelle façon présenter et divulguer le résultat étendu et ses composantes. Le chapitre 3251, *Capitaux propres*, remplace le chapitre 3250, *Surplus*, et décrit les normes concernant la présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres qui découlent des nouvelles exigences du chapitre 1530, *Résultat étendu*. À la suite de l'adoption de ce chapitre, les états financiers consolidés incluent dorénavant un état du résultat étendu.

iv) Le chapitre 3865, *Couvertures* – Ce chapitre précise dans quelles circonstances il convient d'appliquer la comptabilité de couverture. L'objectif de la comptabilité de couverture est de s'assurer que tous les gains, pertes, produits et charges liés à un dérivé ainsi qu'à l'élément qu'il couvre sont comptabilisés à l'état des résultats au cours de la même période.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR au Canada exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actif et de passif inscrits et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants inscrits au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Étant donné que le processus de présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer des résultats présentés. Les éléments faisant l'objet d'estimations importantes incluent, mais ne sont pas limités à, la mesure de la provision pour créances douteuses, les rémunérations à base d'actions, les crédits d'impôt, l'évaluation des actifs à long terme et leur dépréciation, l'écart d'acquisition, les impôts sur les bénéficiaires, les provisions et les éventualités ainsi que les produits constatés.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés ont été éliminés. Les entreprises qui sont sous contrôle conjoint, ci-après appelées « coentreprises », sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Les sociétés associées, sur lesquelles la Société peut exercer une influence notable, sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Lorsque la Société n'exerce pas une influence notable, les participations sont comptabilisées au coût. La valeur comptable des participations est revue pour tenir compte des baisses et des autres variations non temporaires de valeur lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrée.

CONSTATATION DES PRODUITS, TRAVAUX EN COURS ET PRODUITS REPORTÉS

La Société génère des produits essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en GPA.

Les services en TI proposent un vaste éventail de services en technologies de l'information : i) des services d'impartition; ii) des services d'intégration de systèmes et des services-conseils; iii) des licences d'utilisation de logiciels et iv) des services de maintenance. Les services en GPA incluent notamment la gestion des processus d'affaires pour le secteur des services financiers, ainsi que d'autres services comme la gestion de la paie et la gestion de documents.

La Société fournit des services dans le cadre de contrats contenant divers mécanismes de détermination des prix. La Société constate les produits lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, les services ont été rendus ou les biens livrés au client, la contrepartie qui sera obtenue pour les biens vendus est fixe ou mesurable et le recouvrement final est raisonnablement sûr. Si une entente inclut des prestations multiples, la valeur totale de l'entente est divisée en unités de comptabilisation distinctes lorsque : 1) les services fournis ou les biens livrés ont une valeur en soi pour le client; 2) il existe des preuves objectives et fiables de la juste valeur des services non fournis ou des biens non livrés; et 3) l'entente prévoit un droit de retour général relativement aux services fournis ou aux biens livrés, et la prestation des services non fournis ou la réalisation des biens non livrés est jugée probable et dépend pour l'essentiel du fournisseur. Si ces critères sont respectés, les honoraires totaux de l'entente sont répartis entre les différentes unités de comptabilisation en fonction de leurs justes valeurs.

Les provisions pour pertes estimatives d'un contrat, s'il y a lieu, sont constatées dans l'exercice au cours duquel la perte est déterminée. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des produits estimatifs du contrat.

ENTENTES D'IMPARTITION ET DE GESTION DES PROCESSUS D'AFFAIRES

Les produits tirés des services d'impartition et de gestion des processus d'affaires en vertu d'ententes fondées sur le temps et les ressources ou sur des prix unitaires sont constatés aux prix stipulés dans les contrats à mesure que les services sont rendus. Si les prix unitaires contractuels fluctuent au cours de la durée de l'entente, alors la Société détermine s'il est plus approprié de constater les produits en fonction des prix unitaires moyens sur la durée du contrat ou selon les montants réels facturés.

Les produits tirés des services d'impartition et de gestion des processus d'affaires dans le cadre d'ententes fondées sur des prix fixes sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente, sans égard aux montants facturés, à moins qu'il n'existe une meilleure façon de mesurer le rendement ou la prestation de services.

SERVICES D'INTÉGRATION DE SYSTÈMES ET SERVICES-CONSEILS

Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et des services-conseils en vertu d'ententes fondées sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et des services-conseils dans le cadre d'ententes fondées sur les coûts sont constatés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et des services-conseils dans le cadre d'ententes à prix fixes sont comptabilisés en fonction de la méthode de l'avancement des travaux au cours de la période de mise en œuvre. La Société emploie les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail engagées pour mesurer le degré d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations des coûts totaux de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main d'œuvre ou aux heures engagées pour évaluer le pourcentage du produit gagné. La direction révisé régulièrement les estimations relatives aux coûts totaux de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévus. Les révisions des estimations sont constatées dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle les faits à l'origine de la révision deviennent connus.

Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et des services-conseils en vertu d'ententes axées sur la rentabilité sont constatés uniquement dans la mesure où il est prévisible, avec un degré raisonnable de certitude, que les bénéfices générés par ces ententes atteindront la valeur à partir de laquelle la constatation des produits repose.

LICENCES D'UTILISATION DE LOGICIELS ET ENTENTES DE MAINTENANCE

Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels sont constatés lorsque le logiciel a été livré au client, s'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, si le paiement des honoraires par le client est probable, si les honoraires sont fixes ou peuvent être établis et s'il existe une preuve objective, propre au fournisseur, de l'existence d'un accord permettant de répartir les honoraires totaux entre les différentes composantes d'une entente. Les preuves objectives propres au fournisseur s'appuient habituellement sur le prix demandé lorsqu'une composante est vendue séparément.

Dans les cas où les services de mise en œuvre sont essentiels au fonctionnement du logiciel ou lorsque le logiciel nécessite une importante adaptation, alors la Société constate les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels selon la méthode de l'avancement des travaux au cours de la période de mise en œuvre, telle que décrite précédemment.

Les produits tirés des services de maintenance des logiciels fournis et mis en œuvre sous licence sont constatés de façon proportionnelle sur la durée du contrat.

TRAVAUX EN COURS ET PRODUITS REPORTÉS

Les montants comptabilisés à titre de produits excédant les montants facturés sont classés dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les produits reportés.

REMBOURSEMENTS

Les remboursements, y compris les remboursements relatifs aux frais de déplacement et aux autres dépenses semblables, ainsi que d'autres frais de tiers, tels que les frais de revente de matériel et de logiciel, sont compris dans les produits, et les charges correspondantes sont incluses dans les coûts des services.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces et quasi-espèces comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements à court terme dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur les durées de vie utiles estimatives suivantes, selon la méthode de l'amortissement linéaire :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail plus la première option de renouvellement
Mobilier et agencements	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de documents fiscaux et services de réclamations, la Société recueille les fonds aux fins de versement des paies, des impôts et des réclamations; garde temporairement ces fonds jusqu'à ce que le paiement soit requis; verse les fonds aux employés des clients, aux autorités fiscales compétentes et aux bénéficiaires des réclamations; produit les documents fiscaux destinés au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux; et prend en charge les différentes correspondances et révisions. La Société présente séparément ces fonds détenus pour des clients ainsi que les obligations relatives à ces fonds.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en GPA à long terme. Ces actifs sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats respectifs. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des incitatifs et des coûts de transition.

Les coûts liés à l'acquisition et à la mise en œuvre de contrats de services en TI et en GPA à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont comptabilisés à la dépense au fur et à mesure qu'ils sont encourus sauf dans les cas où il est presque certain que le contrat sera octroyé à la Société, auquel cas ils sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats respectifs.

Il arrive que des incitatifs soient accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs peuvent être accordés sous la forme de paiements en espèces, d'émission d'instruments de capitaux propres ou de réductions accordées principalement pendant une période de transition stipulée dans le contrat. Dans le cas d'instruments de capitaux propres, le coût est mesuré selon la juste valeur estimative des instruments à la date de leur octroi. Pour les réductions, le coût est mesuré selon la valeur des engagements financiers accordés et un montant correspondant est enregistré à titre de produits reportés dans les autres passifs à long terme. À mesure que les services sont rendus au client, le montant est amorti et comptabilisé en réduction des produits.

Les immobilisations acquises d'un client dans le cadre des contrats d'impartition sont capitalisées comme telles et amorties conformément aux politiques en matière d'amortissement décrites précédemment. L'excédent du montant versé sur la juste valeur des immobilisations acquises dans le cadre d'un contrat d'impartition est considéré comme un incitatif accordé au client et est comptabilisé de la manière décrite dans le paragraphe précédent.

Les coûts de transition comprennent les frais liés à l'installation des systèmes et des processus engagés après l'obtention des contrats d'impartition, la relocalisation des employés mutés et la sortie des établissements des clients. Pour les contrats de services en GPA, les coûts comprennent principalement les frais liés à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société. Ces coûts différentiels se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages sociaux connexes, de même que les frais de sous-traitance.

ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE LIMITÉE

Les actifs incorporels à durée de vie limitée comprennent principalement les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients.

Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les solutions d'affaires développées à l'interne aux fins de commercialisation sont capitalisées si elles répondent aux critères de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur fondée sur l'estimation des produits nets qu'elles pourront dégager dans le futur. Les relations clients acquises lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus.

La Société amortit les actifs incorporels à durée de vie limitée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie estimatives suivantes :

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 15 ans

AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme sont constitués principalement d'ententes à long-terme de maintenance, d'actifs liés aux régimes de retraite différés (note 24) et aux frais de financement différés (note 8). La Société amortit ses ententes de maintenance à long-terme selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée du contrat.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Dans le cas où des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme tels que les immobilisations, les coûts liés à des contrats et les actifs incorporels à durée de vie limitée pourrait ne pas être recouvrable, les flux de trésorerie estimés, non actualisés, sont projetés sur la durée de vie restante et comparés à la valeur comptable. Lorsque de telles projections indiquent que les flux de trésorerie non actualisés ne sont pas suffisants pour récupérer la valeur comptable des actifs sous-jacents, une charge est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable à un montant égal aux flux de trésorerie actualisés prévus.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉCART D'ACQUISITION

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société comptabilise le coût d'acquisition dans les actifs corporels et incorporels acquis ainsi que dans les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments à la date de l'acquisition, et affecte l'excédent du coût d'acquisition à l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation, pour chaque unité d'exploitation, au moins une fois par année ou lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la juste valeur de l'unité d'exploitation pourrait être moindre que sa valeur comptable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur.

PASSIFS LIÉS AUX INTÉGRATIONS

Les passifs liés aux intégrations se composent de passifs pour des frais engagés lors du regroupement d'entreprises et d'activités de restructuration, tels que les prestations de cessation d'emploi de certains employés des entreprises acquises qui exercent des fonctions déjà remplies dans la structure existante, et les provisions liées à des contrats de location portant sur des locaux que les entreprises acquises occupaient et que la Société compte quitter.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction de la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation au cours de la période. L'effet dilutif des options sur actions est établi en utilisant la méthode du rachat d'actions.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement connexes, sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Des frais de recherche totalisant 35 661 000 \$ (27 909 000 \$ pour l'exercice 2006 et 25 949 000 \$ pour l'exercice 2005) sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration. Les frais de développement de logiciels, déduction faite des crédits d'impôts à l'investissement connexe, sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, à moins qu'ils ne remplissent les critères de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Au cours de l'exercice, la Société a engagé 73 125 000 \$ de frais directs de recherche et de développement de logiciels (68 905 000 \$ pour l'exercice 2006 et 78 200 000 \$ pour l'exercice 2005).

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés comme actif intangible à durée de vie limitée pour un montant de 37 261 000 \$ (40 071 000 \$ pour l'exercice 2006 et 52 295 000 \$ pour l'exercice 2005). Des crédits d'impôt totalisant 203 000 \$ ont été comptabilisés en réduction de ces actifs pour l'exercice terminé le 30 septembre 2007 (925 000 \$ pour l'exercice 2006 et aucun pour l'exercice 2005).

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'actif et du passif fiscal. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés à partir des écarts temporaires déductibles ou taxables entre les montants inscrits pour la présentation des états financiers et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et en utilisant les taux en vigueur ou pratiquement en vigueur pendant l'année où il est prévu que ces différences seront renversées. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'une partie de l'actif des impôts futurs ne pourra pas être réalisée.

CONVERSION DES DEVICES

Les produits et les charges libellés en devises sont enregistrés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans le bénéfice net.

Les filiales autonomes qui exercent des activités économiques largement indépendantes de la société mère sont comptabilisées selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs de filiales libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou les pertes non réalisés qui en découlent sont accumulés et enregistrés à titre de variation nette des gains ou pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dans les états consolidés du résultat étendu. En conséquence des écarts découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères, le cumul des autres éléments du résultat étendu a varié de 96 850 000 \$ et 38 440 000 \$ pendant l'exercice 2007 et 2006, respectivement. Ces variations sont principalement attribuables à la conversion de l'écart d'acquisition libellé en dollars américains (note 7).

Les comptes des filiales étrangères, qui sont dépendantes de la société mère du point de vue financier ou de l'exploitation, sont comptabilisés selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les actifs et les passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou les pertes de change de ces filiales sont inclus dans le bénéfice net.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La rémunération à base d'actions est comptabilisée selon la méthode de la juste valeur. Cette méthode consiste à comptabiliser aux résultats une charge répartie sur la durée de levée des options octroyées. Lorsque les options sont levées, toute contrepartie payée par les employés est créditée au capital-actions et la juste valeur comptabilisée de l'option est enlevée du surplus d'apport et créditée au capital-actions.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des cours de change. La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers à des fins de transaction.

La Société a désigné des notes principales non garanties en devises américaines de 192 000 000 \$ US comme instrument de couverture d'une tranche de l'investissement net de la Société dans ses filiales autonome (note 26). Les gains ou les pertes de change provenant de l'investissement net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat étendu. Les gains ou les pertes de change réalisés et non réalisés sur les instruments financiers qui couvrent l'investissement net sont également comptabilisés dans les états consolidés du résultat étendu.

De temps à autre, la Société a aussi recours à des contrats à terme pour couvrir des entrées de fonds prévues dans d'autres devises que la devise fonctionnelle des filiales de la Société. Les gains ou les pertes de ces contrats à terme en devises, identifiés comme couverture pour des engagements formels et des transactions prévues, sont comptabilisés dans les coûts des services et frais de vente et d'administration lorsque la transaction sous-jacente est réalisée.

L'efficacité de chaque couverture est testée périodiquement tout au long de l'exercice.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants de son Manuel.

- a) Le chapitre 3862, *Instruments financiers – Informations à fournir* – applicable pour les périodes intérimaires débutant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. Ce chapitre établit les informations à fournir pour évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de l'entité, ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre ainsi que le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*, remplaceront le chapitre 3861, *Instruments financiers – Informations à fournir*.
- b) Le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation* – applicable pour les périodes intérimaires débutant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. Ce chapitre établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers.
- c) Le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital* – applicable pour les périodes intérimaires débutant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. Ce chapitre établit des normes relatives à la présentation d'informations sur le capital de l'entité et à la façon dont il est géré. Il décrit les informations à fournir sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, ainsi que les données quantitatives utilisées aux fins du calcul du capital. Il exige que l'entité indique si elle s'est conformée aux exigences en matière de capital et, sinon les conséquences de cette dérogation.

La Société a déterminé que ces normes n'auront pas une incidence importante car elles concernent les règles de présentation des renseignements.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

3. Débiteurs

	2007	2006
	\$	\$
Clients	390 579	376 383
Autres ¹	88 401	103 384
	478 980	479 767

¹ Les autres débiteurs comprennent les crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés aux programmes de la Cité du commerce électronique, de la Cité du multimédia, du Carrefour de la nouvelle économie et de RS&DE, ainsi qu'à d'autres programmes de crédits d'impôt, d'un montant d'environ 66 003 000 \$ et 80 943 000 \$ pour les exercices 2007 et 2006, respectivement.

La Société est définie comme une société admissible qui exerce des « activités admissibles » en vertu des modalités prévues dans divers programmes de crédits d'impôt du gouvernement du Québec, relativement aux salaires liés aux employés admissibles travaillant principalement dans des zones désignées dans la province de Québec, au Canada. La Société doit obtenir annuellement un certificat d'admissibilité auprès du gouvernement du Québec. Ces programmes ont été conçus afin d'appuyer la création d'emplois et les efforts de revitalisation de certaines zones urbaines.

Pour être admissible à la majorité des crédits d'impôt, la Société a également transféré un certain nombre de ses employés dans des immeubles désignés. Le coût du loyer des immeubles désignés est considérablement plus élevé que celui de ses installations antérieures. Au 30 septembre 2007, le solde des engagements pour le coût des loyers pour ces établissements, qui s'étendent sur une période d'un à 16 ans, s'établissait à 467 604 000 \$. Les crédits d'impôt sont calculés à des taux variant de 35 % à 40 % sur les salaires versés au Québec, jusqu'à concurrence de 12 500 \$ à 15 000 \$ par année par employé admissible. Pour la Cité du commerce électronique, le taux peut varier selon la création d'un nombre suffisant d'emplois au Québec. Le taux est établi en utilisant une formule prédéterminée et ne peut pas dépasser 35 % ou 12 500 \$. Au 30 septembre 2007, la Société est admissible à un remboursement en utilisant un taux de 35 %.

4. Immobilisations

	2007			2006		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrain et bâtiment	10 561	2 037	8 524	5 766	1 372	4 394
Améliorations locatives	135 760	51 639	84 121	124 031	40 811	83 220
Mobilier et agencements	37 803	19 416	18 387	28 596	16 315	12 281
Matériel informatique	94 294	58 974	35 320	69 253	49 116	20 137
	278 418	132 066	146 352	227 646	107 614	120 032

Les immobilisations comprennent des actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition totalisant 10 268 000 \$ (2 589 000 \$ pour l'exercice 2006), déduction faite de l'amortissement cumulé de 4 705 000 \$ (3 520 000 \$ pour l'exercice 2006).

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations proviennent de contrats de location-exploitation de locaux dans différents établissements qui contiennent des clauses obligeant la remise des lieux dans leur état initial à l'échéance des contrats. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 1 735 000 \$ (2 364 000 \$ pour l'exercice 2006), qui sont comptabilisées dans les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme, ont été basées sur des flux de trésorerie estimatifs non actualisés de 2 736 000 \$ (3 400 000 \$ pour l'exercice 2006) et en utilisant le taux d'actualisation de 5,12 % (5,50 % pour l'exercice 2006). L'échéancier du paiement de ces obligations s'échelonne sur une période d'un à 20 ans.

5. Coûts liés à des contrats

	2007			2006		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Incitatifs	241 764	142 989	98 775	250 691	130 167	120 524
Coûts de transition	143 139	49 192	93 947	127 357	33 193	94 164
	384 903	192 181	192 722	378 048	163 360	214 688

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

6. Actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme

	2007		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE
	\$	\$	\$
Logiciels pour utilisation interne	78 767	38 574	40 193
Solutions d'affaires	271 177	118 766	152 411
Licences d'utilisation de logiciels	114 666	80 702	33 964
Relations clients et autres	353 879	162 698	191 181
Actifs incorporels à durée de vie limitée	818 489	400 740	417 749
Frais de financement reportés			6 481
Régime de rémunération différée (note 24)			12 206
Contrat de maintenance à long terme			16 159
Autres			3 116
Autres actifs à long terme			37 962
Total des actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme			455 711

	2006		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE
	\$	\$	\$
Logiciels pour utilisation interne	77 874	34 724	43 150
Solutions d'affaires	258 566	80 103	178 463
Licences d'utilisation de logiciels	120 557	78 373	42 184
Relations clients et autres	367 404	131 596	235 808
Actifs incorporels à durée de vie limitée	824 401	324 796	499 605
Frais de financement reportés			6 475
Régime de rémunération différée (note 24)			9 943
Contrat de maintenance à long terme			3 294
Autres			4 015
Autres actifs à long terme			23 727
Total des actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme			523 332

L'amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée inclus dans les états consolidés des résultats se détaille comme suit :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Logiciels pour utilisation interne	10 835	10 839	16 731
Solutions d'affaires	49 893	35 298	29 175
Licences d'utilisation de logiciels	22 422	29 983	31 653
Relations clients et autres	41 214	43 597	47 536
	124 364	119 717	125 095

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

7. Écart d'acquisition

La Société a choisi le 30 septembre comme date pour le test de dépréciation annuel. La Société a effectué le test de dépréciation annuel au 30 septembre 2007. D'après les résultats de ce test, aucune charge de dépréciation n'a été constatée.

Les variations de l'écart d'acquisition se présentent comme suit :

	2007			2006		
	SERVICES EN TI	GPA	TOTAL	SERVICES EN TI	GPA	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	1 477 059	260 827	1 737 886	1 494 133	279 237	1 773 370
Acquisitions (note 18)	19 620	—	19 620	18 070	—	18 070
Ajustements liés au coût d'acquisition (note 18)	(4 553)	(414)	(4 967)	(6 611)	119	(6 492)
Cession d'actifs (filiales en 2006) (note 18)	—	—	—	—	(13 172)	(13 172)
Écart de conversion	(79 910)	(13 917)	(93 827)	(28 533)	(5 357)	(33 890)
Solde à la fin de la période	1 412 216	246 496	1 658 712	1 477 059	260 827	1 737 886

8. Dette à long terme

	2007	2006
	\$	\$
Notes principales non garanties en devises américaines, portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,97 %, remboursables par des versements de 84 685 500 \$ en 2009, de 86 678 100 \$ en 2011 et 19 926 000 \$ en 2014, déduction faite des intérêts imputés de 1 764 995 \$ ¹	189 525	214 138
Facilité à terme renouvelable engagée non garantie, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 0,63 % ou au taux de l'acceptation bancaire majoré de 0,63 % et échéant en 2012 ²	263 696	587 226
Obligation portant intérêt au taux de 1,60 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant en 2008	1 214	5 777
Soldes des coûts d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprises, ne portant pas intérêt, remboursables en plusieurs versements jusqu'en 2009. Ces soldes ont été comptabilisés à leur valeur actualisée selon un taux de 5,60 % ou 7,00 %	10 112	4 399
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition, portant intérêt au taux moyen pondéré de 5,92 %, remboursables par versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2012	8 644	781
Tranche de la dette à long terme de la coentreprise		
Emprunt à terme garanti, portant intérêt au taux de 5,71 %, remboursé en 2007	—	539
Autres	—	399
	473 191	813 259
Tranche à court terme	9 815	8 242
	463 376	805 017

¹ La dette privée de 192 000 000 \$ US financée par des investisseurs institutionnels américains comprend trois tranches de billets de premier rang non garantis, échéant en janvier 2009, 2011 et 2014, et a été émise le 29 janvier 2004, avec une échéance moyenne pondérée de 6,4 années. Les notes principales non garanties en devises américaines contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers. Au 30 septembre 2007, la Société respecte ces ratios financiers.

² Le 13 août 2007, la Société a modifié son entente de crédit renouvelable non garantie d'une durée de cinq ans pour augmenter sa capacité à 1 500 000 000 \$, et a prolongé le terme jusqu'en août 2012. Le terme de cinq ans peut être prolongé annuellement. Au 30 septembre 2007, une somme de 265 000 000 \$ a été retirée de cette facilité. De plus, un montant de 15 500 000 \$ de cette facilité a été mis en garantie pour couvrir diverses lettres de crédit émises aux clients et à des tiers. Des frais de financement de 2 975 000 \$ ont été engagés pendant l'exercice et ont été comptabilisés dans les actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme. Outre cette entente de crédit renouvelable, la Société dispose de marges de crédit remboursables à vue de 25 000 000 \$. Au 30 septembre 2007, aucun montant n'avait été retiré de ces facilités. La facilité de crédit renouvelable contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers. Au 30 septembre 2007, la Société respecte ces ratios financiers.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

8. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

	\$
2008	7 396
2009	88 090
2010	—
2011	85 738
2012	263 696
Suivants	19 627
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	464 547

Versements minimums en vertu des contrats de location-acquisition :	CAPITAL	INTÉRÊTS	PAIEMENT
	\$	\$	\$
2008	2 419	443	2 862
2009	2 372	303	2 675
2010	2 171	165	2 336
2011	1 349	60	1 409
2012	333	32	365
Total des versements minimums en vertu des contrats de location-acquisition	8 644	1 003	9 647

9. Capital-actions

Autorisé, un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, les actions subalternes classe A et les actions classe B;

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B;

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent;

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

9. Capital-actions (suite)

Au cours de 2007, 2006 et 2005, les actions subalternes classe A et classe B ont évolué comme suit :

	ACTIONS SUBALTERNES CLASSE A		ACTIONS CLASSE B		TOTAL	
	NOMBRE	VALEUR COMPTABLE \$	NOMBRE	VALEUR COMPTABLE \$	NOMBRE	VALEUR COMPTABLE \$
Solde au 30 septembre 2004	410 720 891	1 775 362	33 772 168	44 868	444 493 059	1 820 230
Rachetées et annulées ¹	(14 078 360)	(60 998)	–	–	(14 078 360)	(60 998)
Rachetées et non annulées ¹	–	(3 665)	–	–	–	(3 665)
Options levées ²	805 798	7 406	–	–	805 798	7 406
Solde au 30 septembre 2005	397 448 329	1 718 105	33 772 168	44 868	431 220 497	1 762 973
Rachetées et annulées ¹	(108 315 500)	(466 994)	–	–	(108 315 500)	(466 994)
Rachetées et non annulées ¹	–	(4 028)	–	–	–	(4 028)
Options levées ²	1 220 820	11 818	–	–	1 220 820	11 818
Options levées en contrepartie de bons de souscription ³	7 021 096	60 260	546 131	3 577	7 567 227	63 837
Converties en contrepartie de bons de souscription ³	110 140	721	(110 140)	(721)	–	–
Solde au 30 septembre 2006	297 484 885	1 319 882	34 208 159	47 724	331 693 044	1 367 606
Rachetées et annulées ¹	(12 484 000)	(52 203)	–	–	(12 484 000)	(52 203)
Rachetées et non annulées ¹	–	(3 461)	–	–	–	(3 461)
Options levées ²	5 544 830	57 087	–	–	5 544 830	57 087
Solde au 30 septembre 2007	290 545 715	1 321 305	34 208 159	47 724	324 753 874	1 369 029

¹ Le 30 janvier 2007, le conseil d'administration de la Société a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société et le rachat, au cours de l'année suivante, de jusqu'à 10% des actions subalternes classe A de la Société. La Société a par la suite obtenu de la Bourse de Toronto l'autorisation de procéder à cette offre publique de rachat. L'offre publique de rachat permettait à la Société d'acheter jusqu'à 29 091 303 actions subalternes classe A sur le marché libre, par l'entremise de la Bourse de Toronto, afin de les annuler. L'achat d'actions subalternes classe A en vertu de l'offre publique de rachat a commencé le 5 février 2007 et devait se terminer au plus tard le 4 février 2008, ou plus tôt si la Société complétait le rachat ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat avant son échéance. Pendant l'exercice 2006, sous un programme similaire, 29 288 443 actions subalternes classe A pouvaient être rachetées entre le 3 février 2006 et le 2 février 2007. Pendant l'exercice 2007, la Société a racheté 12 339 400 actions subalternes classe A (8 374 400 pendant l'exercice 2006 et 14 896 200 pour l'exercice 2005), pour une contrepartie de 126 420 000 \$ (59 631 000 \$ pour l'exercice 2006 et 116 439 000 \$ pour l'exercice 2005). L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions subalternes classe A rachetées, au montant de 70 756 000 \$ (22 364 000 \$ pour l'exercice 2006 et 51 978 000 \$ pour l'exercice 2005) a été enregistré dans les bénéfices non répartis. Au 30 septembre 2007, 760 500 actions subalternes classe A rachetées (905 100 pendant l'exercice 2006 et 846 200 pendant l'exercice 2005) d'une valeur comptable de 3 461 000 \$ (4 028 000 \$ pour l'exercice 2006 et 3 665 000 \$ pour l'exercice 2005) et d'une valeur de rachat de 8 538 000 \$ (6 661 000 \$ pour l'exercice 2006 et 7 185 000 \$ pour l'exercice 2005) étaient détenues par la Société et annulées après la fin d'exercice. Du 8 538 000 \$, un montant de 4 540 000 \$ n'était pas encore payé.

Le 12 janvier 2006, la Société a conclu une transaction en vertu de laquelle la Société a racheté de BCE, pour annulation, 100 000 000 d'actions subalternes classe A au prix de 8,5923 \$ par action, pour un montant total de 859 230 000 \$. L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions subalternes classe A rachetées, qui s'élevait à 425 475 000 \$, de même que le coût de rachat des actions de 6 760 000 \$, ont été comptabilisés dans les bénéfices non répartis.

Pendant l'exercice 2005, la Société a reçu et annulé 28 360 actions subalternes classe A pour une contrepartie de 202 000 \$ à titre de règlement d'un débiteur comptabilisé pendant l'exercice 2003 dans le cadre d'une acquisition d'entreprise.

² La valeur comptable des actions subalternes classe A inclut un montant de 13 904 000 \$ (3 421 000 \$ pour l'exercice 2006 et 2 855 000 \$ pour l'exercice 2005) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur de l'exercice des options liées à la rémunération à base d'actions depuis son début ainsi que la valeur des options exercées dans le cadre d'acquisitions.

³ Le 22 mars 2006, un bon de souscription a été exercé par un porteur pour racheter 4 000 000 d'actions subalternes classe A de la Société, au prix de 6,55 \$ l'action, pour un montant total de 26 200 000 \$. La valeur comptable de ces actions subalternes classe A inclut un montant de 14 271 000 \$ qui a été enregistré auparavant sous la rubrique Bons de souscription représentant le coût lié aux bons de souscription. Le 6 avril 2006, des bons de souscription ont été exercés par un autre porteur, donnant lieu à une émission de 3 021 096 actions subalternes classe A et de 110 140 actions classe B de la Société, au prix de 6,55 \$ l'action, pour un montant total de 20 510 000 \$. Au même moment, ce porteur a converti 110 140 actions classe B en 110 140 actions subalternes classe A, au prix de 6,55 \$ l'action, pour un montant total de 721 000 \$. De plus, le 28 avril 2006, les actionnaires des actions classe B de la Société ont exercé leurs bons de souscription totalisant 435 991 actions classe B au prix de 6,55 \$ l'action, pour un montant total de 2 856 000 \$.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

10. Options sur actions, surplus d'apport et bons de souscription

A) OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, le conseil d'administration peut, à son gré, octroyer à certains employés, dirigeants, administrateurs et consultants de la Société et de ses filiales des options leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix de levée est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture d'une action subalterne classe A à la Bourse de Toronto le jour précédant la date de l'octroi. Les options deviennent généralement acquises d'un à trois ans après la date d'octroi, conditionnellement à l'atteinte d'objectifs, et doivent être levées dans un délai de dix ans, sauf en cas de retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2007, 50 347 129 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du Régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs à toutes les options sur actions en cours octroyées par la Société pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2007		2006		2005	
	PRIX DE LEVÉE MOYEN		PRIX DE LEVÉE MOYEN		PRIX DE LEVÉE MOYEN	
	NOMBRE D'OPTIONS	PONDÉRÉ PAR ACTION	NOMBRE D'OPTIONS	PONDÉRÉ PAR ACTION	NOMBRE D'OPTIONS	PONDÉRÉ PAR ACTION
	\$		\$		\$	
En cours au début de l'exercice	29 956 711	8,57	26 538 654	8,79	25 537 300	9,20
Octroyées	3 960 405	7,74	8 738 601	8,06	5 079 636	8,48
Levées	(5 544 830)	7,79	(1 220 820)	6,87	(805 798)	5,61
Éteintes ou échues	(3 872 400)	8,92	(4 099 724)	9,27	(3 272 484)	11,60
En cours à la fin de l'exercice	24 499 886	8,52	29 956 711	8,57	26 538 654	8,79
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	18 507 376	8,90	21 588 443	8,80	21 308 252	8,89

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours octroyées par la Société au 30 septembre 2007 :

FOURCHETTE DES PRIX DE LEVÉE	NOMBRE D'OPTIONS	DURÉE CONTRACTUELLE MOYENNE PONDÉRÉE À COURIR (EN ANNÉES)	OPTIONS EN COURS	OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES	
			PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ
\$			\$	\$	
1,64 à 2,32	77 396	3,23	1,99	77 396	1,99
3,75 à 6,98	4 386 498	6,65	6,43	2 148 998	6,17
7,00 à 7,87	7 389 488	7,57	7,75	3 668 388	7,77
8,00 à 8,99	9 289 409	6,17	8,63	9 255 499	8,63
9,05 à 10,92	1 435 256	3,33	9,82	1 435 256	9,82
11,34 à 14,85	826 616	1,35	13,15	826 616	13,15
15,00 à 18,40	1 079 583	2,00	16,15	1 079 583	16,15
24,51 à 26,03	15 640	2,32	25,97	15 640	25,97
	24 499 886	6,15	8,52	18 507 376	8,90

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

10. Options sur actions, surplus d'apport et bons de souscription (suite)

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2007	2006	2005
Rémunération à base d'actions (\$)	13 933	12 895	20 554
Taux de dividende (%)	0,00	0,00	0,00
Volatilité prévue (%)	29,48	36,13	45,80
Taux d'intérêt sans risque (%)	3,90	3,97	3,92
Durée de vie prévue (années)	5,00	5,00	5,00
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi (\$)	2,60	3,13	3,85

B) SURPLUS D'APPORT

Le tableau suivant présente la variation du surplus d'apport depuis le 30 septembre 2004 :

	\$
Solde au 30 septembre 2004	49 879
Coût de rémunération lié aux options levées et prises en compte dans le cadre d'acquisitions	(1 136)
Coût de rémunération lié aux options levées	(1 719)
Juste valeur des options octroyées	20 554
Solde au 30 septembre 2005	67 578
Coût de rémunération lié aux options levées et prises en compte dans le cadre d'acquisitions	(152)
Coût de rémunération lié aux options levées	(3 269)
Juste valeur des options octroyées	12 895
Valeur comptable des bons de souscription échus ¹	5 384
Solde au 30 septembre 2006	82 436
Coût de rémunération lié aux options levées	(13 904)
Juste valeur des options octroyées	13 933
Solde au 30 septembre 2007	82 465

¹ Le 13 juin 2006, 1 118 210 bons de souscription d'un des porteurs sont venus à échéance, engendrant un transfert de leur valeur comptable de 5 384 000 \$ de la rubrique Bons de souscription à la rubrique Surplus d'apport.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

11. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base et dilué par action pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2007			2006			2005		
	BÉNÉFICE NET (NUMÉRATEUR)	NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTION ¹ EN CIRCULATION ¹ (DÉNOMINATEUR)	BÉNÉFICE PAR ACTION	BÉNÉFICE NET (NUMÉRATEUR)	NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTION ¹ EN CIRCULATION ¹ (DÉNOMINATEUR)	BÉNÉFICE PAR ACTION	BÉNÉFICE NET (NUMÉRATEUR)	NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTION ¹ EN CIRCULATION ¹ (DÉNOMINATEUR)	BÉNÉFICE PAR ACTION
	\$		\$	\$		\$	\$		\$
	236 402	329 016 756	0,72	146 533	362 783 618	0,40	216 488	439 349 210	0,49
Options dilutives ²	–	4 859 808	–	–	1 224 463	–	–	1 077 743	–
Bons de souscription dilutifs ²	–	–	–	–	698 575	–	–	1 146 559	–
	236 402	333 876 564	0,71	146 533	364 706 656	0,40	216 488	441 573 512	0,49

¹ Les 12 339 400 actions subalternes classe A rachetées au cours de l'exercice (108 374 400 pendant l'exercice 2006 et 14 924 560 pendant l'exercice 2005) ont été exclues du calcul du bénéfice par action à compter de la date de leur rachat.

² Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options et les bons de souscription dont l'effet est antidilutif puisque leur prix de levée est plus élevé que la valeur marchande moyenne de l'action subalterne classe A de la Société pour chacune des périodes présentées dans le tableau. Le nombre d'options exclues était de 3 162 074, 18 255 009 et 22 140 883 pour les exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005, respectivement. Le nombre de bons de souscription exclus était nul pour les exercices terminés les 30 septembre 2007 et 2006, et de 2 113 041 pour l'exercice terminé le 30 septembre 2005.

12. Amortissement

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations	33 808	35 138	41 420
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	19 476	14 914	14 502
Amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée (note 6)	124 364	119 717	125 095
Radiation des coûts liés à des contrats et des actifs incorporels à durée de vie limitée ¹	–	997	18 266
	177 648	170 766	199 283
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des produits)	21 946	24 294	28 314
Radiation des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présentée à titre de réduction des produits) ¹	–	2 308	3 336
	199 594	197 368	230 933
Amortissement des autres actifs à long terme (présenté dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et dans les intérêts sur la dette à long terme)	1 360	1 527	664
	200 954	198 895	231 597

¹ Les radiations des coûts liés à des contrats et des actifs incorporels à durée de vie limitée sont reliées à certains actifs dont le rendement est insuffisant et desquels aucun avantage futur n'est prévu.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

13. Cumul des autres éléments du résultat étendu

	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2004	(158 659)
Variation nette des pertes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(111 792)
Variation nette des gains non réalisés de change sur la conversion de la dette à long terme désignée comme couverture d'un investissement net dans des filiales autonomes étrangères	19 737
Impôts sur les autres éléments du résultat étendu	(69)
Variation	(92 124)
Solde au 30 septembre 2005	(250 783)
Variation nette des pertes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(47 857)
Variation nette des gains non réalisés de change sur la conversion de la dette à long terme désignée comme couverture d'un investissement net dans des filiales autonomes étrangères	8 794
Impôts sur les autres éléments du résultat étendu	623
Variation	(38 440)
Solde au 30 septembre 2006	(289 223)
Variation des pertes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(118 785)
Variation nette des gains non réalisés de change sur la conversion de la dette à long terme désignée comme couverture d'un investissement net dans des filiales autonomes étrangères	22 848
Impôts sur les autres éléments du résultat étendu	(913)
Variation	(96 850)
Solde au 30 septembre 2007	(386 073)

14. Frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques

Le 29 mars 2006, la Société a annoncé un plan de réorganisation affectant des membres localisés principalement à Montréal et à Toronto. Une part importante des suppressions de postes découlait du fait que le volume de travail provenant de BCE était moins important que prévu. Environ 1 150 postes ont été abolis. Le plan de réorganisation a été complété le 31 décembre 2006. En vertu de l'accord signé le 12 janvier 2006 entre BCE et la Société, BCE a accepté de partager les coûts de cessation d'emploi applicables au-delà de 100 suppressions de postes, et sa contribution maximale a été établie à 10 000 000 \$.

Les frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques engagés ont totalisé 90 276 000 \$, dont 61 986 000 \$ (déduction faite de la contribution de BCE) pour la cessation d'emploi et 28 290 000 \$ pour la consolidation et la fermeture d'installations. Le montant de 90 276 000 \$ a été séparé par segment comme suit : 69 353 000 \$ pour les services en TI, 8 152 000 \$ pour les services en GPA et 12 771 000 \$ pour le siège social.

Le tableau suivant présente les détails des frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques enregistrés dans les états des résultats au cours des exercices terminés les 30 septembre 2007 et 2006 :

	CESSION D'EMPLOI	CONSOLIDATION ET FERMETURE D'INSTALLATIONS	TOTAL
	\$	\$	\$
Services en TI	50 734	12 747	63 481
GPA	2 343	315	2 658
Siège social	7 894	2 754	10 648
Frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques	60 971	15 816	76 787
Contribution de BCE ¹	(9 521)	-	(9 521)
Total des frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques comptabilisés en 2006	51 450	15 816	67 266
Services en TI	9 172	6 700	15 872
GPA	166	5 328	5 494
Siège social	1 677	446	2 123
Frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques	11 015	12 474	23 489
Contribution de BCE ¹	(479)	-	(479)
Total des frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques comptabilisés en 2007	10 536	12 474	23 010

¹ Au 30 septembre 2007 et 2006, la contribution de BCE avait été reçue.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

14. Frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques (suite)

Le tableau suivant présente les composantes de la provision pour frais de réorganisation incluses dans la rémunération à payer, les crédateurs et charges à payer, ainsi que dans les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme :

	CESSATION D'EMPLOI	CONSOLIDATION ET FERMETURE D'INSTALLATIONS	TOTAL
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2005	–	–	–
Nouveaux frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques	60 971	15 816	76 787
Écart de conversion	60	(33)	27
Paiements effectués pendant l'exercice 2006	(52 429)	(9 027)	(61 456)
Portion hors-caisse des frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques	–	(1 311)	(1 311)
Solde au 30 septembre 2006 ¹	8 602	5 445	14 047
Nouveaux frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques	11 015	12 474	23 489
Écart de conversion	27	154	181
Paiements effectués pendant l'exercice 2007	(18 455)	(8 684)	(27 139)
Solde au 30 septembre 2007¹	1 189	9 389	10 578

¹ Du solde restant, 1 189 000 \$ (8 602 000 \$ pour l'exercice 2006) est inclus dans la rémunération à payer, 3 987 000 \$ (3 855 000 \$ pour l'exercice 2006) est inclus dans les crédateurs et charges à payer et 5 402 000 \$ (1 590 000 \$ pour l'exercice 2006) est inclus dans les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme.

15. Vente de droit

Pendant l'exercice 2005, la Société a conclu une entente avec une institution financière, en vertu de laquelle, en échange d'une contrepartie de 13 500 000 \$, la Société a cédé à cette institution financière le droit d'accès aux coopératives canadiennes de crédit (« coopératives de crédit »), clientes de la Société, dans le but de leur offrir ses solutions d'affaires. Une tranche de 2 500 000 \$ a été comptabilisée à titre de produits reportés à long terme, inclus dans les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme, et sera imputée aux résultats lorsque certaines conditions seront remplies. Un montant additionnel pouvant aller jusqu'à un maximum de 10 000 000 \$ pourrait être reçu par la Société, selon le nombre de clients de la coopérative de crédit qui feront la transition vers la solution d'affaires proposée par l'institution financière. La Société continuera à soutenir les coopératives de crédit qui utilisent ses solutions et méthodologies actuelles jusqu'à ce que la transition soit complétée. À la suite de cette transaction, les coûts liés à des contrats et les solutions d'affaires liés aux coopératives de crédit ont été dépréciés de 5 106 000 \$ et 4 495 000 \$, respectivement, et présentés à titre de charge d'amortissement pendant l'exercice 2005.

16. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts s'établit comme suit :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Exigibles	106 240	105 198	78 476
Futurs	10 054	(34 225)	35 650
	116 294	70 973	114 126

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

16. Impôts sur les bénéfices (suite)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné prévu par les lois fédérales et provinciales et il s'établit comme suit :

	2007	2006	2005
	%	%	%
Taux d'imposition statutaire de la compagnie mère	32,0	31,7	31,0
Effet des écarts des taux d'imposition provinciaux et étrangers	3,0	2,5	3,7
Bénéfice résultant du placement dans des filiales	(3,2)	(4,0)	(3,1)
Options sur actions non déductibles	0,8	1,9	1,9
Autres éléments non déductibles	1,0	1,0	0,3
Congé d'impôt fiscal corporatif	(1,1)	–	–
Incidence sur le solde d'impôts futurs résultant du changement des taux d'imposition	0,4	(0,9)	–
Provision pour moins-value se rapportant aux économies d'impôts découlant des pertes	0,1	–	0,1
Autres	–	0,4	0,3
Taux d'imposition effectif	33,0	32,6	34,2

Les actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit aux 30 septembre :

	2007	2006
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs :		
Passifs liés aux charges d'intégration et créiteurs et charges à payer	12 155	29 676
Économies d'impôts découlant des reports prospectifs de pertes	56 019	78 901
Immobilisations, coûts liés à des contrats et actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme	4 695	2 194
Rémunération à payer	24 731	21 516
Provision pour créances douteuses	2 533	1 359
Frais de financement et coûts d'émission des actions	137	1 394
Autres	1 446	5 766
	101 716	140 806
Provision pour moins-value	(21 166)	(24 641)
	80 550	116 165
Passifs d'impôts futurs :		
Immobilisations, coûts liés à des contrats et actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme	210 666	240 552
Travaux en cours	21 682	14 536
Écart d'acquisition	17 149	15 577
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	19 572	26 545
Autres	3 153	3 996
	272 222	301 206
Impôts futurs, montant net	(191 672)	(185 041)

Les impôts futurs sont classés comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs à court terme	30 522	33 728
Actifs d'impôts futurs à long terme	4 928	25 127
Passifs d'impôts futurs à court terme	(24 404)	(30 384)
Passifs d'impôts futurs à long terme	(202 718)	(213 512)
Passifs d'impôts futurs, montant net	(191 672)	(185 041)

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

16. Impôts sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2007, la Société dispose de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation totalisant 151 886 000 \$ dont 146 427 000 \$ ayant des échéances diverses jusqu'en 2020 et 5 459 000 \$ ayant aucune échéance. La Société a constaté des économies d'impôts découlant des reports prospectifs de pertes de 56 019 000 \$ et a constaté une provision pour moins-value de 21 166 000 \$ en relation avec ces pertes dans la mesure où il a été établi que leur réalisation est improbable. Si cette provision pour moins-value se renverse, l'écart d'acquisition serait réduit d'approximativement 19 756 000 \$ et la charge d'impôt sur le revenu serait réduite de 1 409 000 \$ approximativement. La variation de la provision pour moins-value est principalement liée à la conversion de la portion libellée en dollars américains.

Le bénéfice étranger de certaines filiales de la Société ne serait imposé que s'il était rapatrié au Canada. La Société n'a constaté aucun passif d'impôts futurs pour ces bénéfices non répartis puisque la direction ne s'attend pas à ce qu'ils soient rapatriés. Un passif d'impôts futurs sera constaté quand la Société estimera qu'elle récupérera ces revenus non distribués sous une forme imposable, telle qu'une vente de l'investissement ou en recevant des dividendes. Au moment du paiement, certains pays imposent des retenues d'impôts qui, sous certaines conditions, peuvent ensuite être utilisées en tant que crédits d'impôt pour réduire les impôts fédéraux ou provinciaux sur les bénéfices à payer, le cas échéant.

17. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Les crédits d'impôt comptabilisés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration se détaillent comme suit :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Coûts des services et frais de vente et d'administration	3 201 147	3 059 424	3 218 668
Crédits d'impôt (note 3)	(75 042)	(62 903)	(67 110)
	3 126 105	2 996 521	3 151 558

18. Investissements dans les filiales et les coentreprises

Dans le cas de toutes les acquisitions d'entreprises, la Société a comptabilisé les résultats d'exploitation des entreprises à la date de la prise d'effet respective de chacune des acquisitions.

TRANSACTIONS RÉALISÉES PENDANT L'EXERCICE 2007

a) Acquisition

La Société a réalisé l'acquisition suivante :

- Consultation Codesic (« Codesic ») - Le 3 mai 2007, la Société a acquis toutes les actions en circulation de Codesic, une firme de services en technologies de l'information de Seattle, Washington. Reconnu pour sa profonde connaissance des affaires et des technologies de l'information, Codesic aide ses clients en gérant leurs initiatives stratégiques, en intégrant les technologies à leurs fonctions d'affaires et en assurant le soutien d'environnements informatiques essentiels.

L'acquisition de la société a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La ventilation du prix d'acquisition présentée ci-après est préliminaire et se fonde sur les meilleures estimations de la direction de la Société. Sur la contrepartie totale de 24 034 000 \$, une tranche de 15 055 000 \$ a été payée. Le montant du solde à payer dépendra du rendement de Codesic au cours des deux prochaines années, selon une formule stipulée dans l'entente. La ventilation finale du prix d'acquisition devrait être complétée dès que la direction de la Société aura rassemblé tous les renseignements importants qu'elle croit disponibles et qu'elle considère nécessaires à cette fin.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

18. Investissements dans les filiales et les coentreprises (suite)

	CODESIC
	\$
Éléments hors caisse du fond de roulement	1 303
Immobilisations	146
Relations clients et autres	6 023
Écart d'acquisition ¹	16 094
Impôts futurs	355
	23 921
Situation de trésorerie acquise	113
Actifs nets acquis	24 034
Contrepartie	
Espèces	14 778
Solde conditionnel	8 979
Coûts d'acquisition	277
	24 034

¹ L'écart d'acquisition est déductible à des fins fiscales.

Dans le cadre de l'acquisition complétée pendant l'exercice 2007, la Société a adopté certains plans de restructuration et d'intégration de l'entreprise acquise. Conséquemment, la Société a établi une provision de 332 000 \$, liée à des coûts de cessation d'emploi planifiée de certains employés de l'entreprise acquise dont les fonctions étaient déjà remplies dans la structure existante.

b) Modification à la coentreprise

Le 19 avril 2007, la Société a modifié son entente avec les actionnaires de Conseillers en informatique d'affaires (« CIA »), un fournisseur de services informatiques qui œuvre principalement dans les domaines gouvernementaux et financiers. À la suite de cette modification, la Société est en position d'exercer un contrôle unilatéral sur CIA. La Société utilise maintenant la méthode de consolidation pour comptabiliser son investissement de 60,69 %. Avant le 19 avril 2007, l'investissement était considéré comme une coentreprise et était comptabilisé selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Sous l'entente, la Société s'est engagée à acheter les actions résiduelles de CIA, soit 39,31 % des actions de CIA, avant le 1er octobre 2011. Après le 19 avril 2007, la Société a augmenté son investissement dans les actions de CIA à 64,66 %. La modification de la méthode de consolidation a entraîné une augmentation nette des actifs de 215 000 \$ et une diminution de l'encaisse du même montant. À la suite de ces modifications, la valeur de l'écart d'acquisition de CIA s'élève à 3 526 000 \$. La Société a décrit ses engagements pour l'achat des actions résiduelles à la note 25.

c) Solde des passifs liés aux intégrations

American Management Systems, Incorporated (« AMS ») et COGNICASE Inc. (« Cognicase ») ont été acquis durant les exercices 2004 et 2003 respectivement. Pour AMS et Cognicase, les éléments des passifs liés aux intégrations des entreprises acquises inclus dans les créditeurs et charges à payer et les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme s'établissent comme suit :

	CONSOLIDATION ET FERMETURE D'INSTALLATIONS	CESSATION D'EMPLOI	TOTAL
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2006	35 010	2 287	37 297
Ajustements de la provision initiale ¹	(3 860)	(754)	(4 614)
Écart de conversion	(1 517)	(17)	(1 534)
Paiements effectués pendant l'exercice 2007	(9 577)	(121)	(9 698)
Solde au 30 Septembre 2007²	20 056	1 395	21 451

¹ Comptabilisés comme diminution de l'écart d'acquisition.

² Du solde restant, 6 247 000 \$ sont inclus dans les créditeurs et charges à payer et 15 204 000 \$ sont inclus dans les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

18. Investissements dans les filiales et les coentreprises (suite)

d) Modifications de la ventilation des prix d'acquisition

La Société a révisé la ventilation des prix d'acquisition et a effectué des ajustements liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution nette des actifs d'impôts futurs, des passifs liés aux intégrations, de l'encaisse et des éléments hors caisse du fond de roulement de 3 021 000 \$, 8 045 000 \$, 130 000 \$ et 118 000 \$, respectivement, et à une augmentation nette des relations clients de 191 000 \$, tandis que l'écart d'acquisition a diminué de 4 967 000 \$.

e) Contrepartie des prix d'acquisition

Durant l'exercice 2007, la Société a payé les soldes des prix d'acquisition liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution de la dette à long terme de 2 011 000 \$.

TRANSACTIONS RÉALISÉES PENDANT L'EXERCICE 2006

a) Acquisitions

La Société a réalisé les acquisitions suivantes :

- Pangaea Systems Inc. (« Pangaea ») – Le 1^{er} mars 2006, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions en circulation d'une entreprise de services en technologies de l'information située en Alberta, au Canada. Pangaea est spécialisée en développement de solutions internet et de services connexes pour le secteur public principalement, ainsi que pour les secteurs de l'énergie et des services financiers.
- ERS Informatique Inc. (« ERS ») – Le 7 avril 2006, l'une des coentreprises de la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'une société de services en technologies de l'information située au Québec, au Canada. ERS se spécialise dans le développement de logiciels d'applications, destinés principalement au secteur public.
- Plaut Consulting SAS (« Plaut ») – Le 1^{er} juin 2006, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions en circulation d'une société française de conseil en gestion et nouvelles technologies. Reconnue pour son expertise dans la mise en œuvre de solutions SAP, Plaut accompagne sa clientèle globale dans leurs projets de transformation des organisations et des systèmes d'information.

Les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La ventilation des prix d'acquisition présentée ci-après était préliminaire et se fondait sur les meilleures estimations de la direction de la Société. La Société a subséquemment complété la ventilation finale des prix d'acquisition et les modifications sont présentées à la note 18 d) des transactions réalisées pendant l'exercice 2007.

	PLAUT	AUTRES	TOTAL
	\$	\$	\$
Éléments hors caisse du fonds de roulement	(580)	(2 298)	(2 878)
Immobilisations	28	656	684
Relations clients et autres	5 565	358	5 923
Écart d'acquisition ¹	11 328	6 742	18 070
Prise en charge de la dette à long terme	–	(80)	(80)
Impôts futurs	1 698	738	2 436
	18 039	6 116	24 155
Prise en charge du découvert bancaire	(300)	(49)	(349)
Actifs nets acquis	17 739	6 067	23 806
Contrepartie			
Espèces	16 052	5 161	21 213
Soldes du prix d'acquisition	1 242	516	1 758
Coûts d'acquisition	445	390	835
	17 739	6 067	23 806

¹ L'écart d'acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales.

Dans le cadre des acquisitions complétées pendant l'exercice 2006, la Société a adopté certains plans de restructuration et d'intégration des entreprises acquises. Conséquemment, la Société a établi une provision de 936 000 \$, relative à des contrats de location de locaux des entreprises acquises que la Société compte libérer, et une provision de 1 518 000 \$, liée à des coûts de cessation d'emploi planifiée de certains employés des entreprises acquises, dont les fonctions étaient déjà remplies dans la structure existante.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

18. Investissements dans les filiales et les coentreprises (suite)

b) Cessions

Le 31 décembre 2005, la Société a vendu ses actifs de commutation électronique à Everlink Payment Services Inc. pour une contrepartie en espèces de 27 559 000 \$. Les actifs nets vendus incluaient un écart d'acquisition de 13 172 000 \$ et la transaction a entraîné un gain de 10 475 000 \$.

c) Solde des passifs liés aux intégrations

Pour AMS et Cognicase, les éléments de passifs liés aux intégrations des entreprises acquises inclus dans les créditeurs et charges à payer et les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme s'établissent comme suit :

	CONSOLIDATION ET FERMETURE D'INSTALLATIONS	CESSATION D'EMPLOI	TOTAL
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2005	57 118	5 194	62 312
Ajustements de la provision initiale ¹	(10 188)	(1 688)	(11 876)
Écart de conversion	(998)	152	(846)
Paiements effectués pendant l'exercice 2006	(10 922)	(1 371)	(12 293)
Solde au 30 septembre 2006 ²	35 010	2 287	37 297

¹ Comptabilisés comme diminution de l'écart d'acquisition

² Du solde restant, 8 212 000 \$ sont inclus dans les créditeurs et charges à payer et 29 085 000 \$ sont inclus dans les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme.

d) Modifications de la ventilation des prix d'acquisition

La Société a révisé la ventilation des prix d'acquisition et a effectué des ajustements liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution des actifs d'impôts futurs, des passifs liés aux intégrations et de l'encaisse de 4 477 000 \$, 8 661 000 \$ et 1 087 000 \$, respectivement, et à une augmentation nette des relations clients, de la dette à long terme et des éléments hors caisse du fonds de roulement de 325 000 \$, 463 000 \$ et 3 533 000 \$, respectivement, entraînant une diminution de l'écart d'acquisition de 6 492 000 \$.

e) Contrepartie des prix d'acquisition

Durant l'exercice 2006, la Société a payé les soldes des prix d'acquisition liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution de la dette à long terme de 2 136 000 \$.

TRANSACTIONS RÉALISÉES PENDANT L'EXERCICE 2005

a) Acquisitions

La Société a augmenté sa participation dans l'une de ses coentreprises et réalisé cinq acquisitions, dont les plus importantes ont été les suivantes :

- AGTI Services Conseils Inc. (« AGTI ») – Le 1^{er} décembre 2004, la Société a fait l'acquisition du solde des actions en circulation d'une entreprise montréalaise de services-conseils en technologies de l'information qui se spécialise dans le domaine des affaires et des TI, la gestion de projets et du changement et l'amélioration de la productivité. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat en plusieurs étapes. La Société détenait auparavant 49 % des actions en circulation d'AGTI et comptabilisait cet investissement en utilisant la méthode de la consolidation proportionnelle.
- MPI Professionals (« MPI ») – Le 10 août 2005, la Société a fait l'acquisition de la presque totalité des actifs de MPI, qui offre des services de gestion de projets dans le secteur des services financiers.
- Silver Oak Partners Inc. (« Silver Oak ») – Le 2 septembre 2005, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Silver Oak, qui est un important fournisseur de solutions de gestion des dépenses dans les secteurs public et commercial.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

18. Investissements dans les filiales et les coentreprises (suite)

Les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La ventilation des prix d'acquisition présentée ci-après était préliminaire et se fondait sur les meilleures estimations de la direction de la Société. La Société a complété subséquentement la ventilation des prix d'acquisition et ces modifications sont présentées à la note 18 d) des transactions réalisées pendant l'exercice 2006.

	AGTI	AUTRES	TOTAL
	\$	\$	\$
Éléments hors caisse du fonds de roulement	(1 302)	(397)	(1 699)
Immobilisations	368	521	889
Logiciels pour utilisation interne	9	17	26
Solutions d'affaires	—	7 315	7 315
Relations clients et autres	17 493	7 918	25 411
Écart d'acquisition ¹	32 471	19 705	52 176
Impôts futurs	(4 561)	(2 272)	(6 833)
	44 478	32 807	77 285
Situation de trésorerie acquise	2 702	2 569	5 271
Actifs nets acquis	47 180	35 376	82 556
Contrepartie			
Espèces	47 067	26 707	73 774
Soldes du prix d'acquisition	—	8 450	8 450
Coûts d'acquisition	113	219	332
	47 180	35 376	82 556

¹ Comprend un écart d'acquisition déductible à des fins fiscales de 5 649 000 \$.

Dans le cadre des acquisitions complétées pendant l'exercice 2005, la Société a adopté certains plans de restructuration et d'intégration des entreprises acquises. Conséquentement, la Société a établi une provision de 2 736 000 \$, relative à des contrats de location de locaux des entreprises acquises que la Société compte libérer, et une provision de 1 637 000 \$, liée à des coûts de cessation d'emploi planifiée de certains employés des entreprises acquises, dont les fonctions étaient déjà remplies dans la structure existante.

b) Cessions

Le 25 janvier 2005, la Société a cédé son investissement dans Nexxlink Technologies Inc. au prix de 6,05 \$ par action pour une contrepartie totale de 20 849 000 \$, entraînant un gain avant impôts de 4 216 000 \$. Cet investissement était comptabilisé auparavant selon la méthode de la valeur de consolidation, donnant lieu à un revenu d'investissement de 321 000 \$ en 2005.

Le 8 mars 2005, la Société a vendu les principaux actifs d'Entreprises Keyfacts Canada Inc. (« Keyfacts »), une filiale à part entière de la Société, pour une contrepartie totale de 3 524 000 \$ incluant un solde de prix de vente de 1 000 000 \$, reçu pendant l'exercice 2006. Les actifs nets cédés incluaient un écart d'acquisition de 2 082 000 \$. La transaction a donné lieu à une perte nette de 1 580 000 \$.

Le 10 mars 2005, la Société a vendu son unité d'affaires américaine des Services aux coopératives de crédit et sa gamme de produits CyberSuite pour une contrepartie de 29 186 000 \$ incluant un solde de prix de vente de 2 189 000 \$. La vente de ces actifs nets, qui incluaient 14 070 000 \$ d'écart d'acquisition, a donné lieu à une perte nette de 1 419 000 \$. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2005, un ajustement au prix de vente a été fait et a entraîné une augmentation de la perte nette de 296 000 \$, déduction faite d'une économie d'impôts de 174 000 \$, ainsi qu'une diminution du solde de prix de vente de 470 000 \$. Le solde de prix de vente a été reçu pendant l'exercice 2006.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

18. Investissements dans les filiales et les coentreprises (suite)

c) Solde des passifs liés aux intégrations

Pour AMS et Cognicase, les éléments des passifs liés aux intégrations des entreprises acquises inclus dans les créditeurs et charges à payer et les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme s'établissent comme suit :

	CONSOLIDATION ET FERMETURE D'INSTALLATIONS	CESSATION D'EMPLOI	TOTAL
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2004	68 977	20 250	89 227
Ajustements de la provision initiale ¹	7 091	3 230	10 321
Écart de conversion	(4 458)	(1 096)	(5 554)
Paiements effectués pendant l'exercice 2005	(14 492)	(17 190)	(31 682)
Solde au 30 septembre 2005 ²	57 118	5 194	62 312

¹ Comptabilisés comme augmentation de l'écart d'acquisition.

² Du solde restant, 21 596 000 \$ sont inclus dans les créditeurs et charges à payer et 40 716 000 \$ sont inclus dans les passifs liés aux intégrations et autres passifs à long terme.

d) Modifications de la ventilation des prix d'acquisition

Durant l'exercice 2005, la Société a révisé la ventilation des prix d'acquisition et a effectué des ajustements liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution nette des éléments hors caisse du fonds de roulement et des immobilisations de 23 080 000 \$ et 1 895 000 \$, respectivement, ainsi qu'à une augmentation nette des actifs d'impôts futurs, des actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme et des espèces de 6 227 000 \$, 17 648 000 \$ et 2 606 000 \$, respectivement, entraînant une diminution de l'écart d'acquisition de 1 506 000 \$. De plus, un montant de 12 500 000 \$ d'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'AMS a été reclassé du secteur d'affaires des services en TI au secteur d'affaires de la GPA.

19. Activités abandonnées

Il n'y a pas eu d'activités abandonnées pendant les exercices 2007 et 2006.

Le 8 mars 2005, la Société a cédé les principaux actifs de Keyfacts, une filiale à part entière de la Société. Keyfacts est un fournisseur de services de recherche et de récupération d'informations aux fins d'enquêtes.

De plus, le 10 mars 2005, la Société a vendu son unité d'affaires américaine des Services aux coopératives de crédit, qui fournissait des services administratifs bancaires de traitement de base aux coopératives de crédit aux États-Unis, ainsi que sa gamme de produits CyberSuite.

Le tableau suivant présente un résumé de l'information financière concernant les activités abandonnées :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Produits	-	-	17 495
Charges d'exploitation	-	-	12 585
Amortissement	-	-	610
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	-	-	4 300
Impôts sur les bénéfices	-	-	7 510
Perte nette tirée des activités abandonnées	-	-	(3 210)
Liquidités nettes provenant des activités d'exploitation	-	-	759
Montant net des espèces et quasi-espèces provenant des activités abandonnées	-	-	759

Les activités abandonnées ont été incluses dans le secteur des services en GPA pour l'exercice 2005. Au 30 septembre 2005, les charges d'exploitation provenant des activités abandonnées ont été réduites d'un gain à la cession avant impôts de 5 012 000 \$. De plus, les impôts sur les bénéfices ne présentent pas des taux d'impôt proportionnels aux bénéfices, car la vente inclut un écart d'acquisition de 16 152 000 \$ qui n'a pas de valeur fiscale.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

20. Renseignements supplémentaires sur les coentreprises

La quote-part de l'exploitation des coentreprises revenant à la Société incluse dans les états financiers consolidés s'établit comme suit :

	2007	2006	
	\$	\$	\$
BILANS			
Actifs à court terme	40 303	41 646	
Actifs à long terme	6 517	16 407	
Passifs à court terme	16 879	18 285	
Passifs à long terme	726	2 029	
	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
ÉTATS DES RÉSULTATS			
Produits	94 111	90 122	86 916
Charges	80 015	82 191	78 011
Bénéfice net	14 096	7 931	8 905
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :			
Activités d'exploitation	16 327	1 578	28 634
Activités d'investissement	(2 669)	(13 955)	(23 205)
Activités de financement	(11 956)	1 430	8 147

CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

Le 1^{er} novembre 2002, l'une des coentreprises de la Société, agissant en tant que bailleur, a conclu avec l'un de ses principaux clients un contrat de location d'une durée de 50 mois portant sur des actifs liés à la technologie et à des systèmes informatiques, dans le cadre d'un contrat d'impartition en cours. Le contrat de location a été comptabilisé en tant que contrat de location-financement. Au 30 septembre 2007, la tranche restante était nulle. Au 30 septembre 2006, la tranche restante de 1 796 000 \$ a été incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs à court terme. Au 30 septembre 2005, 12 434 000 \$ a été constaté dans les charges payées d'avance et autres actifs à court terme et 1 788 000 \$ a été constaté dans les actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme. Le taux d'intérêt effectif du contrat était de 5,02 %.

21. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Débiteurs	(7 503)	6 771	62 687
Travaux en cours	(5 397)	14 659	(1 150)
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	6 096	(15 110)	14 289
Créditeurs et charges à payer	(22 973)	(16 956)	(89 503)
Rémunération à payer	24 274	3 699	(3 601)
Produits reportés	40 885	(14 848)	13 519
Impôts sur les bénéfices	50 436	11 314	(6 449)
	85 818	(10 471)	(10 208)

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

21. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

b) Les activités d'exploitation, d'investissement et de financement liées aux activités poursuivies sans effet sur la trésorerie s'établissent comme suit pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Activités d'exploitation			
Débiteurs	(438)	–	–
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	–	(3 006)	–
Créditeurs et charges à payer	(4 540)	(6 661)	7 185
	(4 978)	(9 667)	7 185
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	(9 609)	–	–
Produit tiré de cessions d'actifs incorporels à durée de vie limitée	–	3 006	(11 050)
	(9 609)	3 006	(11 050)
Activités de financement			
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	9 609	–	11 050
Émission d'actions	438	–	–
Rachat d'actions subalternes classe A	4 540	6 661	(7 185)
	14 587	6 661	3 865

c) Les intérêts et les impôts sur les bénéfices payés s'établissent comme suit pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Intérêts payés	37 925	40 255	17 965
Impôts sur les bénéfices payés	37 763	61 365	66 534

22. Information sectorielle

La Société compte les deux secteurs d'affaires suivants (outre l'unité des services corporatifs) : les services en TI et les services en GPA. L'orientation de ces secteurs est présentée ci-dessous :

– Le secteur des services en TI propose à des clients d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique un éventail complet de services, y compris l'intégration de systèmes, les services-conseils et les services d'impartition. Les professionnels et les centres d'excellence de la Société situés en Amérique du Nord, en Europe et en Inde fournissent également des services en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires à des clients du monde entier dans le cadre du modèle de prestation des services axé sur l'utilisation optimale des ressources humaines et matérielle à l'intérieur du pays, sur le continent et outre-mer.

– Le secteur des services en GPA gère des processus d'affaires pour le secteur des services financiers et fournit d'autres services tels que des services en gestion de la paie et des documents.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

22. Information sectorielle (suite)

Le tableau ci-après présente de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion :

	2007			
	SERVICES EN TI	GPA	SIÈGE SOCIAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$
Produits	3 252 382	459 184	–	3 711 566
Bénéfice (perte) avant intérêts sur la dette à long terme, autres revenus, gain à la vente d'actifs, frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques, participation sans contrôle, déduction faite d'impôts sur les bénéfices, et impôts sur les bénéfices ¹	411 636	59 055	(62 878)	407 813
Total de l'actif	2 697 221	576 658	201 929	3 475 808

¹ L'amortissement inclus dans les résultats du secteur des services en TI, du secteur des services en GPA et du siège social est de 165 517 000 \$, 21 743 000 \$ et 12 334 000 \$, respectivement, au 30 septembre 2007.

	2006			
	SERVICES EN TI	GPA	SIÈGE SOCIAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$
Produits	3 011 741	465 882	–	3 477 623
Bénéfice (perte) avant intérêts sur la dette à long terme, autres revenus, gain à la vente d'actifs, frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques et impôts sur les bénéfices ¹	334 137	55 114	(78 915)	310 336
Total de l'actif	2 860 128	600 218	231 686	3 692 032

¹ L'amortissement inclus dans les résultats du secteur des services en TI, du secteur des services en GPA et du siège social est de 162 222 000 \$, 22 556 000 \$ et 12 590 000 \$, respectivement, au 30 septembre 2006.

	2005			
	SERVICES EN TI	GPA	SIÈGE SOCIAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$
Produits	3 194 598	491 388	–	3 685 986
Bénéfice (perte) avant intérêts sur la dette à long terme, autres revenus, gain à la vente d'un placement dans une société satellite et bénéfice tiré d'un placement dans une société satellite, impôts sur les bénéfices et activités abandonnées ¹	361 338	69 442	(84 635)	346 145
Total de l'actif	2 931 084	683 928	371 647	3 986 659

¹ L'amortissement inclus dans les résultats du secteur des services en TI, du secteur des services en GPA et du siège social est de 191 002 000 \$, 30 921 000 \$ et 9 010 000 \$, respectivement, au 30 septembre 2005.

Le tableau ci-après présente l'information sur les immobilisations en fonction des secteurs d'affaires :

	2007	2006
	\$	\$
Immobilisations		
Services en TI	99 347	78 130
GPA	17 981	11 609
Siège social	29 024	30 293
	146 352	120 032

À partir du 1^{er} octobre, 2006, la portion canadienne des services de gestion de documentation, antérieurement classifiée dans les services en TI, a été transférée au secteur des services en GPA. Les montants comparatifs correspondants furent reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée en 2007. Les conventions comptables des secteurs sont identiques à celles décrites dans la rubrique Sommaire des principales conventions comptables (se reporter à la note 2). Les montants sont présentés déduction faite des ventes et des transferts intersectoriels, lesquels sont mesurés de la même manière que si ces ventes et transferts avaient eu lieu avec un tiers.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

22. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente, pour certaines régions, l'information sur le marché en fonction de l'emplacement des clients :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Produits			
Canada	2 207 707	2 092 026	2 211 191
États-Unis	1 224 407	1 151 260	1 195 346
Europe et Asie-Pacifique	279 452	234 337	279 449
	3 711 566	3 477 623	3 685 986

Les immobilisations et l'écart d'acquisition ne sont pas présentés par région géographique puisque cette information n'est pas utilisée pour produire les états financiers à vocation générale. Toutes les unités d'affaires de la Société se partagent les immobilisations. Il est donc impossible de présenter l'information géographique pour les immobilisations et l'écart d'acquisition.

23. Opérations entre apparentés

Au 30 septembre 2005, BCE exerçait une influence notable sur les activités d'exploitation, de financement et d'investissement de la Société en raison de sa participation de 29,75 % et du volume d'activités provenant de BCE, de ses filiales et de ses sociétés affiliées. Le 16 décembre 2005, la Société a conclu une entente avec BCE, qui a été finalisée le 12 janvier 2006, pour le rachat de 100 000 000 actions subalternes classe A de la Société. En conséquence, BCE a perdu son influence notable sur les activités d'exploitation, de financement et d'investissement de la Société. Durant la période comprise entre le 1^{er} octobre 2005 et le 12 janvier 2006, la Société a généré des revenus de 126 108 000 \$ et acheté des services de BCE pour un montant de 26 471 000 \$. Pour les exercices 2007 et 2006, le volume d'activités provenant de BCE, de ses filiales et de ses sociétés affiliées représentait 11,6% et 11,9%, respectivement, des produits de la Société.

Les opérations et les soldes pour l'exercice 2005, constatés au prix du marché (valeur d'échange), sont les suivants :

	2005
	\$
Produits	526 935
Achats de services	121 184
Débiteurs	21 632
Travaux en cours	14 209
Coûts liés à des contrats	14 103
Créditeurs et charges à payer	1 018
Produits reportés	1 978

Dans le cours normal de ses activités, la Société est aussi partie à des contrats conclus avec Innovaposte, une coentreprise, en vertu desquels la Société en est le fournisseur privilégié pour ses besoins en TI. La Société exerce un contrôle conjoint sur les activités d'exploitation, de financement et d'investissement d'Innovaposte en raison de sa participation de 49 %.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

23. Opérations entre apparentés (suite)

Les opérations et les soldes qui en découlent, constatés au prix du marché (valeur d'échange), sont les suivants :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Produits	120 010	100 994	102 699
Débiteurs	9 310	9 490	4 112
Travaux en cours	3 648	1 528	1 290
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	–	–	2 019
Coûts liés à des contrats	13 746	16 239	17 301
Créditeurs et charges à payer	–	147	1 254
Produits reportés	1 868	509	–

Le 5 décembre 2005, la Société a loué un avion privé pour ses besoins d'affaires auprès d'une société de location, laquelle l'avait acquis d'une société en commandite dont un administrateur de la Société est le seul commanditaire. La transaction a été effectuée à la valeur d'échange, qui a été corroborée par un rapport indépendant à la date de la transaction.

24. Avantages sociaux des employés

En règle générale, la Société n'offre pas de régime de retraite ni d'avantages complémentaires de retraite à ses employés, sauf dans les cas suivants:

Bureau d'expertise des assureurs ltée (Underwriters Adjustment Bureau Ltd. ou « UAB ») offrait un régime d'avantages postérieurs à l'emploi pour les anciens employés d'UAB qui sont à la retraite. Le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi totalisait 5 591 000 \$, 6 117 000 \$ et 6 584 000 \$ aux 30 septembre 2007, 2006 et 2005, respectivement. Il n'y avait aucune charge connexe pour les exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005.

La Société détient un fonds de pension à cotisations déterminées. La charge totale du fonds de pension pour les exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005 est de 4 717 000 \$, 4 076 000 \$ et 5 373 000 \$, respectivement.

La Société adhère à un régime à cotisations déterminées du type 401(k) pour l'ensemble de ses employés situés aux États-Unis. La Société cotise dans la même proportion que les employés, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par année. Pour les exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005, la Société a cotisé des montants de 4 520 000 \$, 4 697 000 \$ et 5 634 000 \$, respectivement.

La Société adhère à un régime de rémunération différée pour certains membres de la direction situés aux États-Unis. Une fiducie a été établie pour que les actifs du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont assujettis aux créanciers de la Société. Ces actifs, composés de placements, sont compris dans les actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme et changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur du passif lié au régime est égal au changement de la valeur de l'actif.

25. Engagements, éventualités et garanties

A) ENGAGEMENTS

Au 30 septembre 2007, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location-exploitation venant à échéance à diverses dates et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans les contrats d'impartition, se chiffrent à environ 1 011 014 000 \$. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit :

	\$
2008	178 365
2009	133 555
2010	102 261
2011	81 301
2012	68 414

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

25. Engagements, éventualités et garanties (suite)

La Société a conclu des ententes de service à long terme représentant un engagement total de 140 738 000 \$. Les versements minimaux exigibles en vertu de ces ententes pour les cinq prochains exercices s'échelonnent comme suit :

	\$
2008	33 459
2009	41 681
2010	32 407
2011	14 941
2012	11 582

À partir du 19 avril 2007, dans le cadre de l'entente entre les actionnaires de CIA, la Société s'est engagée à acheter les actions résiduelles de CIA, soit 39,31 % des actions, avant le 1^{er} octobre 2011 (note 18). Au 30 Septembre 2007, 35,34% des actions de CIA n'avaient pas été achetées. Le prix d'achat des actions résiduelles sera calculé tel que défini dans la convention avec les actionnaires.

B) ÉVENTUALITÉS

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de litiges dans le cours normal de ses activités. La Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'un de ces litiges pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats de son exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

C) GARANTIES

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société peut être obligée de verser des paiements à des contreparties, par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte à la propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines conventions limitent le montant maximal à verser à un total approximatif de 65 000 000 \$, d'autres engagements ne fixent pas de plafond quant au montant, ni de limite quant à la durée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces sommes dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Aucun passif n'a été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation au 30 septembre 2007. La Société ne s'attend pas à verser de paiements, en vertu de ces garanties, qui auraient une incidence négative importante sur ses états financiers consolidés.

Contrats avec le gouvernement des États-Unis

La Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats font l'objet d'exigences légales et réglementaires étendues et, de temps à autre, des agences gouvernementales enquêtent afin de s'assurer que les activités de la Société sont conduites selon les exigences requises. En règle générale, le gouvernement peut changer la portée ou mettre fin à ces contrats à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un projet important avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En général, la Société serait seulement responsable du montant des cautionnements de soumission si la Société refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable pour des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. En date du 30 septembre 2007, la Société a fourni pour un total de 71 832 000 \$ de ces garanties. À sa connaissance, la Société est conforme à toutes ces garanties et ce, pour tous les contrats de services pour lesquels il existe de telles garanties, et que l'obligation totale qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties, le cas échéant, n'aurait pas un effet important sur les résultats consolidés de la Société ni sur sa situation financière.

De plus, la Société fournit une garantie de 5 900 000 \$ sur la valeur résiduelle d'une propriété louée, comptabilisée en tant que contrat de location-exploitation, au terme du contrat de location. La compagnie a aussi conclu des ententes qui totalisent 4 245 000 \$ et qui comprennent des indemnités en faveur de tiers, principalement des indemnités fiscales.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

26. Instruments financiers

La Société a périodiquement recours à divers instruments financiers pour gérer sa position et le risque de change. La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers aux fins de transaction.

JUSTE VALEUR

Aux 30 septembre 2007 et 2006, la juste valeur estimative des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des travaux en cours et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable respective.

Les justes valeurs estimatives de la dette à long terme, à l'exception des notes principales non garanties en devises américaines, ne sont pas sensiblement différentes de leur valeur comptable respective aux 30 septembre 2007 et 2006.

La juste valeur des notes principales non garanties en devises américaines, évaluée en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions, est de 185 462 000 \$. La dette à long terme est comptabilisée au coût après amortissement puisqu'elle est classée comme autres passifs.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt sur une tranche de sa dette à long terme et n'a actuellement recours à aucun instrument financier qui réduirait ce risque. La direction ne croit pas que l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sera importante.

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés des quasi-espèces et des débiteurs. Les quasi-espèces comprennent principalement des placements à court terme comme des dépôts sur le marché monétaire. Aucune quasi-espèce n'étaient incluses dans les actifs soutenus par le papier commercial. La Société a déposé des quasi-espèces dans des institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de pertes est négligeable. La Société a des débiteurs provenant de clients issus de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics; ces débiteurs ne sont pas concentrés dans un secteur géographique spécifique. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques qui peuvent avoir une incidence sur les débiteurs. La direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique représente un risque de crédit important. La concentration du risque de crédit relative aux débiteurs est limitée étant donné la vaste étendue de la clientèle de la Société.

RISQUE DE CHANGE

La Société exerce des activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement avec la dette étrangère et des contrats de change. Pendant l'exercice 2004, la Société a désigné des notes principales non garanties en devises américaines de 192 000 000 \$ US comme instrument de couverture d'une tranche de l'investissement net de la Société dans ses filiales autonomes pour lesquelles les gains ou les pertes découlant de l'écart de conversion ont été comptabilisés dans les états consolidés du résultat étendu. Les gains ou les pertes réalisés et non réalisés sur ces instruments financiers ont également été comptabilisés sous cette même rubrique puisqu'ils se qualifient pour la comptabilité de couverture.

Aux 30 septembre 2007, 2006 et 2005, aucun contrat de change n'était en vigueur. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés en ce qui a trait aux contrats à terme pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 30 septembre 2007 n'ont pas été importants.

Les bilans consolidés incluent les actifs financiers en devises étrangères importants comme les espèces et quasi-espèces et les débiteurs ainsi que des passifs financiers en devises étrangères importants comme les créditeurs et charges à payer de 107 642 000 \$, 179 971 000 \$ et 100 012 000 \$, respectivement, au 30 septembre 2007 (114 449 000 \$, 180 646 000 \$ et 159 541 000 \$, respectivement, au 30 septembre 2006). Au 30 septembre 2007, la portion des espèces et quasi-espèces, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains s'élèvent à 43 681 000 \$ US, 128 024 000 \$ US et 56 344 000 \$ US, respectivement. À la même date, la portion des espèces et quasi-espèces, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer libellés en euros sont de 14 539 000 €, 22 296 000 € et 14 444 000 €, respectivement.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

27. Rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et des États-Unis

Les différences importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis qui touchent les états financiers consolidés de la Société sont les suivantes :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Rapprochement du bénéfice net :	236 402	146 533	216 488
Bénéfice net – PCGR du Canada			
Ajustements pour :			
Rémunération à base d'actions (i)	–	–	20 554
Bons de souscription (ii)	1 404	1 405	1 405
Autres	1 441	1 238	(665)
Bénéfice net – PCGR des États-Unis	239 247	149 176	237 782
Bénéfice de base par action – PCGR des États-Unis	0,73	0,41	0,54
Bénéfice dilué par action – PCGR des États-Unis	0,72	0,41	0,54
Bénéfice net – PCGR des États-Unis	239 247	149 176	237 782
Autres éléments du résultat étendu			
Écart de conversion	(96 850)	(38 440)	(92 124)
Résultat étendu – PCGR des États-Unis	142 397	110 736	145 658
Rapprochement des capitaux propres :			
Capitaux propres – PCGR du Canada	1 818 268	1 748 020	2 494 690
Ajustements pour :			
Rémunération à base d'actions (i)	58 411	58 411	58 411
Bons de souscription (ii)	(3 671)	(5 075)	(6 480)
Rémunération non gagnée (iii)	(3 694)	(3 694)	(3 694)
Coûts d'intégration (iv)	(6 606)	(6 606)	(6 606)
Écart d'acquisition (v)	28 078	28 078	28 078
Impôts sur les bénéfices et ajustements pour modification de convention comptable (vi)	9 715	9 715	9 715
Autres	(6 784)	(8 225)	(9 463)
Capitaux propres – PCGR des États-Unis	1 893 717	1 820 624	2 564 651

(i) Rémunération à base d'actions

En vertu des PCGR du Canada, la rémunération d'employés à base d'actions a été comptabilisée selon la méthode de la juste valeur depuis le 1^{er} octobre 2004. Selon les PCGR des États-Unis, le *Statement of Financial Accounting Standard* (« SFAS ») n° 123 (révisé en 2004) *Share-Based Payment* n'exige pas l'adoption de cette méthode de comptabilisation de la rémunération à base d'actions avant les périodes intermédiaires débutant le 15 juin 2005 ou après cette date. Les ajustements de 2005 représentent la charge déduite du bénéfice net consolidé selon les PCGR du Canada puisqu'aucune charge similaire n'a été comptabilisée ni ne devait être comptabilisée selon les PCGR des États-Unis. Depuis le 1^{er} octobre 2005, il n'y a aucune différence entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis en ce qui a trait à la rémunération à base d'actions.

(ii) Bons de souscription

En vertu des PCGR du Canada, la juste valeur des bons de souscription émis relativement à des contrats d'impartition à long terme est comptabilisée dans les coûts liés à des contrats et amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale du contrat. En vertu des PCGR des États-Unis, la juste valeur des instruments de capitaux propres émis a été soustraite du produit initial reçu afin de déterminer les produits. Les ajustements pour 2007, 2006 et 2005 résultent de la contre-passation de l'amortissement des coûts liés à des contrats, déduction faite des impôts sur les bénéfices, considérée comme une réduction du bénéfice net consolidé en vertu des PCGR du Canada.

(iii) Rémunération non gagnée

En vertu des PCGR du Canada, antérieurement au 1^{er} juillet 2001, les options sur actions non acquises qui avaient été accordées à la suite d'un regroupement d'entreprises n'ont pas été enregistrées. L'ajustement tient compte de la valeur intrinsèque des options sur actions non acquises (se reporter à l'alinéa (v) ci-dessous) qui, en vertu des PCGR des États-Unis, aurait été comptabilisée comme composante distincte des capitaux propres. Cette rémunération non gagnée a été amortie sur une durée approximative de trois ans, ce qui représente la période approximative restante d'acquisition des droits sur les options.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

27. Rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et des États-Unis (suite)

(iv) Coûts d'intégration

En vertu des PCGR du Canada, antérieurement au 1^{er} janvier 2001, certains coûts de restructuration liés à l'acheteur pouvaient être constatés dans la répartition du prix d'acquisition lors de la comptabilisation des regroupements d'entreprises, à certaines conditions. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les coûts liés directement aux entreprises acquises peuvent être pris en compte dans la répartition du prix d'acquisition. Cet ajustement représente l'imputation au bénéfice net consolidé, déduction faite de l'amortissement de l'écart d'acquisition de 2001, enregistrée à l'égard des PCGR du Canada et déduction faite des impôts sur les bénéfices.

(v) Écart d'acquisition

L'ajustement des capitaux propres lié à l'écart d'acquisition est principalement le résultat de la différence dans la valeur attribuée aux options sur actions accordées aux employés d'IMRglobal Corp. En vertu des PCGR du Canada, la juste valeur des options sur actions en cours pour lesquelles les droits sont acquis est comptabilisée comme partie intégrante du prix d'acquisition à répartir. En vertu des PCGR des États-Unis, la juste valeur des options sur actions accordées à la suite de l'acquisition d'entreprises aurait été enregistrée, que les droits soient acquis ou non. Se reporter à l'alinéa (iii) pour une analyse plus approfondie de cet élément.

(vi) Impôts sur les bénéfices et ajustements pour modification de convention comptable

Le 1^{er} octobre 1999, la Société a adopté les recommandations du chapitre 3465 du Manuel de l'ICCA, *Impôts sur les bénéfices*. Les recommandations du chapitre 3465 sont similaires aux dispositions du SFAS n° 109, *Accounting for Income Taxes*, publié par le *Financial Accounting Standards Board* (« FASB »). À la suite de la mise en application du chapitre 3465, la Société a enregistré un ajustement pour tenir compte de l'écart entre la valeur attribuée et la valeur fiscale des actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises, ce qui se traduit par des passifs d'impôts futurs. La Société a enregistré ce montant au moyen d'une réduction des bénéfices non répartis, comme partie intégrante de l'ajustement cumulatif. En vertu des PCGR des États-Unis, ce montant aurait été inclus à titre d'augmentation de l'écart d'acquisition.

(vii) Consolidation proportionnelle

Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Selon les PCGR des États-Unis, les entités dans lesquelles la Société détient une participation majoritaire seraient entièrement consolidées, et les entités dans lesquelles elle ne détient pas une participation majoritaire, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable, seraient comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Ce traitement aurait entraîné le reclassement des postes des bilans et des états des résultats consolidés aux 30 septembre 2007 et 2006 et pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 30 septembre 2007. Cependant, comme les écarts ont été jugés négligeables en ce qui a trait aux coentreprises à participation majoritaire, ils n'ont pas fait l'objet d'une présentation (se reporter à la note 20). Conformément aux pratiques prescrites par la *U.S. Securities and Exchange Commission* (« SEC ») des États-Unis, la Société a choisi, aux fins de ce rapprochement, de comptabiliser ses participations dans des coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

(viii) Coûts d'émission d'actions

Comme le permettent les PCGR du Canada, les coûts d'émission des actions de la Société sont imputés aux bénéfices non répartis. Aux fins des PCGR des États-Unis, les coûts d'émission d'actions sont constatés à titre de réduction du produit tiré de l'émission de capital-actions.

(ix) Modifications comptables récentes et futures

En septembre 2006, la SEC a publié le *Staff Accounting Bulletin* No.108 (« SAB 108 »), *Considering the Effects of Prior Year Misstatements when Quantifying Misstatements in Current Year Financial Statements* qui s'applique à l'exercice terminé le 30 septembre 2007. Le SAB 108 indique comment quantifier l'incidence des inexactitudes non-corrigées des années antérieures dans les états financiers de l'année courante. Le SAB 108 exige que les inexactitudes soient quantifiées selon une double approche soit la méthode de l'état des résultats et la méthode du bilan et évalue, une fois tous les facteurs quantitatifs et qualitatifs pertinents pris en compte, si l'une ou l'autre des méthodes résulte en la quantification d'une inexactitude importante. La provision du SAB 108 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2007.

En juillet 2006, le FASB a publié l'interprétation FASB n° 48 (« FIN 48 »), *Accounting for Uncertainty in Income Taxes*, qui s'applique aux périodes intermédiaires débutant le 15 décembre 2006 ou après cette date. La FIN 48 établit la comptabilisation des impôts sur les bénéfices en déterminant le niveau minimal qu'une provision d'impôt doit atteindre afin d'être comptabilisée aux états financiers. L'interprétation donne également des indications quant au renversement, à la mesure, à la classification, aux intérêts et pénalités, à la comptabilisation pour les périodes intermédiaires, à la présentation ainsi qu'aux règles transitoires. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés mais ne prévoit pas que cette incidence sera importante.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2007, 2006 et 2005
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

27. Rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et des États-Unis (suite)

En septembre 2006, le FASB a publié l'interprétation SFAS n° 157, (« SFAS 157 »), *Fair Value Measurements*, qui s'applique aux périodes intermédiaires débutant le 15 novembre 2007 ou après cette date. La SFAS 157 définit la valeur marchande, établit les paramètres pour comptabiliser la valeur marchande selon les principes comptables généralement reconnus, et précise les informations à divulguer à cet égard dans les états financiers. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés mais ne prévoit pas que cette incidence sera importante.

En février 2007, le FASB a publié l'interprétation SFAS n° 159 (« SFAS 159 »), *Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities*, y compris un ajustement à la FASB n° 115, qui s'applique aux périodes intermédiaires débutant le 15 novembre 2007. La SFAS 159 permet aux sociétés de choisir de mesurer plusieurs instruments financiers et certains autres éléments à la valeur marchande. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés mais ne prévoit pas que cette incidence sera importante.